

LE JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

58e Année. — No 7.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI LE 10 MARS 1939

3 SOUS L'EXEMPLAIRE

LE PROBLÈME DE L'EMPLOI

Il est évident que la grande question des relations industrielles n'est autre, à l'heure présente, que l'antique problème de l'emploi. Et, comme les groupements ouvriers s'en alarment, il est du devoir des patrons de leur faire connaître exactement ce qui en est.

Les gouvernements—la chose est maintenant prouvée—ne peuvent adopter des lois pour contrôler l'industrie à la place de ceux qui y placent des capitaux, et en même temps garantir du travail. Si celui qui possède un peu d'argent doit être puni par de nouveaux impôts quand il construit une usine ou agrandit celle qu'il exploite, on ne saurait certes lui reprocher d'être hésitant. Les gouvernements n'en continuent pas moins d'édicter des mesures en vue d'un accroissement de leurs revenus. Personne ne discutera l'idée généreuse d'aider ceux qui sont dans le besoin, mais, pour en arriver là, il est nécessaire que les chefs d'industrie et les hommes d'affaires puissent rendre leurs capitaux productifs.

Aux Etats-Unis, par exemple, on voit des gens changer leurs testaments parce que des taxes nouvelles leur ont été imposées, parce que leurs successions sont plus grevées qu'au moment où ils rédigeaient leurs dernières volontés.

Il ne s'agit pas seulement de vouloir aider, mais aussi d'être capable d'aider.

Un éminent industriel de l'état de New-York, M. J.-F. Nicholas, proclamait récemment que le capital et le travail doivent collaborer davantage, et, vers le même temps, la Fédération américaine du Travail s'exprimait de façon à peu près identique. Elle laissait clairement entendre au gouvernement de Washington qu'il devait "laisser reposer", pour ainsi dire, le capital. Elle rappelait que l'industrie vit dans la crainte, et que cette crainte doit disparaître.

En fait, il arrive trop souvent qu'avec de bonnes intentions on incite le gouvernement à faire voter des lois qui ont pour principal résultat d'augmenter les taxes, c'est-à-dire, en définitive, de diminuer le volume de l'emploi. Il suffit, pour s'en rendre compte, de regarder autour de soi. Le rôle du patron ne doit pas se borner à celui de percepteur.

M. Nicholas, pour en revenir à lui, disait: "A cette heure, c'est le devoir de tout patron de discuter avec ses employés la question de la sécurité, de la stabilité de leur emploi. Et cette question, personne mieux que lui ne peut la leur exposer."

En deux mots, le patron ne peut obtenir de nouveaux capitaux que si ces capitaux sont protégés.

Combien de temps faudra-t-il encore aux pouvoirs publics pour découvrir cette vérité pourtant bien élémentaire?

Le lieutenant-gouverneur a fait cesser cet imbroglio

La municipalité de l'Enfant-Jésus, qui était depuis un mois sans représentants au conseil, voit le maire Damase Daigneault remporter une belle victoire. — Procédures en déqualification qui seraient abandonnées.

Après avoir été un mois sans représentants au conseil, la municipalité de l'Enfant-Jésus voyait, à la fin de la semaine dernière, cesser un état de choses absolument contraire à ses intérêts.

Le lieutenant-gouverneur de la province vient en effet d'accepter sans changement une liste de nouveaux titulaires présentée par le maire Damase Daigneault, le seul membre de ce conseil qui avait refusé de démissionner à la suite de procédures en déqualification prises ou sur le point d'être prises contre trois conseillers et le maire lui-même.

L'élection du premier magistrat et de trois de ses collègues venait à peine d'avoir lieu que des tentatives étaient faites pour les forcer à quitter leur siège. Les nouveaux élus donnèrent immédiatement leur démission, suivis des autres membres du conseil qui avaient décidé de protester ainsi contre le traitement qu'on voulait faire subir à ceux qui se consacraient, comme eux, à l'administration de la chose publique. Le maire Daigneault, resté seul à son poste, ne se découragea pas cependant. Il se mit sans tarder, par l'entremise du député de Shefford à l'Assemblée législative, M. Hector Choquette, en communication avec le ministère des Affaires municipales et celui-ci soumit à son tour le cas au lieutenant-gouverneur.

La liste présentée par M. Daigneault aux autorités provinciales renfermait le nom de M. Henri Demers, l'un des démissionnaires, ainsi que ceux de MM. Joseph Beauregard, Laurent Dépot, Emile Demers, Ludger Derome et Neil Norris. Cette liste a été acceptée sans modification et le nouveau conseil siègera pour la première fois lundi prochain, le 13 courant.

Il va sans dire que toute cette affaire a été suivie avec le plus vif intérêt par les citoyens de l'Enfant-Jésus aussi bien que par ceux des municipalités voisines et que le maire Daigneault est un peu partout vivement félicité pour la façon dont il a fait cesser l'imbroglio.

Les procédures en déqualification qui devaient être prises contre M. Daigneault semblent, pour le moment du moins, avoir été abandonnées et les perspectives sont que les affaires municipales de l'Enfant-Jésus seront désormais transigées sans autre intervention.

Il y a dix-huit ans que le maire Daigneault préside aux affaires de l'Enfant-Jésus et a toujours été élu sans opposition.

M. A. PLANTE EST ELU PREFET

Il succède à M. Azarie Côté, dont le terme est expiré. — Deux délégués sont nommés en même temps.

A leur réunion trimestrielle au palais de justice, mercredi dernier, les membres du conseil

municipal du comté de Shefford ont procédé à l'élection d'un nouveau préfet, en remplacement de M. Azarie Côté, maire de Ste-Cécile de Milton, dont le terme est expiré.

C'est M. Arthur Plante, maire d'Ely-Nord, qui succède à M. Côté. Le nouveau titulaire siège depuis plusieurs années dans le conseil et est parfaite-

A dents blanches

Même avec le scrutin secret on sait toujours comment vous avez voté.

L'orateur qui veut épuiser son sujet réussit plutôt à épuiser son auditoire.

Gandhi est de ces gens qui ne peuvent pas jeûner sans que tout l'univers le sache.

Plus les chemins sont étroits et plus les conducteurs de camions ont l'air heureux.

M. Wilfrid Lacroix voudrait que les taux du téléphone fussent réduits de 20 pour cent.

C'est ce qui nous arrive à chaque fois que ces demoiselles nous donnent un mauvais numéro.

Le meilleur moyen de ne pas se monter inutilement contre autrui, c'est de descendre en soi-même.

La façon dont ils se préparent à la guerre est une preuve que tous les pays aspirent à la paix.

Que les conducteurs d'autos n'oublient jamais qu'ils sont, eux aussi, de temps en temps, des piétons.

C'est généralement parce qu'ils est différent du sien qu'on reproche aux autres de manquer de goût.

La littérature peut faire vivre son homme, à condition qu'il soit prêt à se passer du nécessaire.

Les poètes et les corneilles ont ceci de commun: ils n'attendent pas que la neige soit partie pour chanter le printemps.

Soyons justes pour les députés: ils essaient souvent, dans les journaux, de faire leurs élections avec des prières... d'insérer.

Quand ce ne serait que pour leur enseigner l'esprit de sacrifice, on devrait envoyer les jumelles Dionne passer toute une journée à Toronto.

Ces aliments de trente-cinq cents qu'il faudra se faire servir en telle occasion pour avoir de la bière, espérons qu'on ne sera pas tenu de les manger.

ment au courant des affaires qu'il est appelé à traiter.

On a également, à la même réunion, fait le choix des délégués qui accompagneront le préfet, lorsque celui-ci ira représenter le comté de Shefford à des assemblées tenues en dehors de cette circonscription. Les délégués en question sont: MM. J.-B. Dorais et Damase Daigneault, qui siègent aussi depuis des années dans le même conseil.

UNE LOI QUI SEMBLE PAR TROP SEVERE

Le conseil municipal du comté de Shefford cherche à faire amender l'Article 227 du Code municipal et adopte à sa dernière réunion une résolution dans ce sens.

On sait que tout maire ou tout conseiller ayant transigé illégalement avec la municipalité qu'il représente est passible, outre les autres sanctions prévues par la loi, de la perte de ses droits de citoyen pendant une période de cinq ans.

Or le conseil municipal du comté de Shefford trouve ce châtiement disproportionné dans une foule de cas avec l'offense dont certains fonctionnaires publics se rendent coupables et voudrait que l'article du Code municipal qui y réfère fût amendé de façon à fixer une prescription plus raisonnable.

Une résolution sera donc envoyée aux autorités provinciales pour leur demander de modifier l'Article 227 du Code municipal, ainsi que le Chapitre 107 des Statuts refondus de Québec (année 1925).

Une loi très sévère

Pour donner une idée des rigueurs de la loi, on a signalé le cas d'un premier magistrat de la région privé ainsi de ses droits de citoyen pendant cinq ans et qui a dû payer en sus la somme de cent dollars afin d'apaiser dame Justice. Ce premier magistrat, boulanger de son métier et seul dans le village, avait eu le malheur de vendre quelques pains à des indigents que la municipalité supportait. Il devra durant toute cette période acquitter ses taxes comme les autres contribuables sans pouvoir jouir de ses anciens privilèges. Et l'on pourrait citer une foule d'exemples du même genre.

Des efforts ont été faits dans le passé pour obtenir un adoucissement à ces rigueurs et il est même arrivé à certains tribunaux de rendre des jugements qui semblaient plus ou moins conformes avec l'esprit de l'Article 227, mais, en dépit de ces interprétations exceptionnelles, la loi est toujours dans nos statuts et peut devenir à l'occasion un instrument de jalousie ou de vengeance. On voudrait que, tout en protégeant le contribuable contre les exactions de ceux qui seraient tentés de se servir de leur poste pour s'enrichir aux dépens de la municipalité, la législation fût modifiée dans son ensemble.

Et c'est ce que le conseil municipal du comté de Shefford essaie à son tour d'obtenir.

CE CREUSAGE EST RETARDE

Les travaux projetés à la rivière Noire ne s'effectueront apparemment pas de sitôt. — Nouvel acte d'accord.

Le creusage de la rivière Noire n'est pas près de s'effectuer, s'il faut en juger par ce qui s'est passé à la dernière réunion du conseil municipal du comté, alors que l'acte d'accord entre les parties intéressées et

L'enregistrement de ces armes est obligatoire

Le chef de police Tétrault fournit au public des renseignements intéressants quant à la possession de pistolets et revolvers. — Une loi que personne ne peut ignorer.

Pour faire suite à ce que nous avons publié la semaine dernière sur l'enregistrement obligatoire des pistolets et revolvers, le chef de police Georges Tétrault nous prie de porter à la connaissance du public les détails suivants:

A l'exception des soldats, officiers publics, agents de paix, marins ou volontaires au service de Sa Majesté, constables ou autres agents de police qui sont autorisés de par la nature de leurs fonctions à porter des pistolets chargés ou d'autres armes usuelles ou armes offensives dans l'accomplissement de leur devoir, se rend coupable d'infraction ou d'acte criminel et, partant, est passible d'une amende variant de dix dollars (\$10.00) à deux cents dollars (\$200.00), aux frais, à un terme d'emprisonnement variant d'un mois à dix ans, ou à une amende, aux frais et à l'emprisonnement à la fois, quiconque:

- Possède un revolver ou un pistolet qui n'est pas enregistré.
- Ne s'est pas muni d'un permis suivant la formule appropriée et porte sur soi ou dans un véhicule sous son contrôle, ou dans lequel il a pris place, ou ailleurs que dans ses demeures, boutique, entrepôt, bureau d'affaires ou terrain propres, un pistolet, revolver ou autre arme à feu ou toute autre arme offensive qui peut être dissimulée sur soi.
- Étant un sujet étranger, a en sa possession, un pistolet, un revolver, un fusil de chasse, une carabine, ou toute autre arme de ce genre, ou des munitions pour cette arme à feu sans avoir un permis.
- N'étant pas muni d'un permis, vend ou offre en vente un pistolet ou un revolver.
- Vend, donne ou prête un pistolet, revolver ou toute autre arme sus-mentionnée à un individu qui n'est pas le détenteur d'un permis approprié et, s'il s'agit d'un permis d'achat, n'acquiert ni ne retient ce permis.
- Lors de la vente ou réparation de quelque arme offensive pour laquelle un permis est requis, néglige de faire inscription de cette vente, réparation ou néglige d'envoyer sous lettre recommandée un double de cette inscription à la personne qui a émis le permis.
- N'étant pas muni d'un permis suivant la formule 76D, achète des pistolets ou revolvers pour les revendre, ou, étant muni d'un tel permis, néglige de faire les inscriptions nécessaires et d'aviser la personne qui a émis le permis.
- Altère, détériore ou fait disparaître le numéro de série d'un fabricant sur quelque pistolet, revolver ou autre arme à feu susceptible d'être cachée sur la personne.
- Vend ou donne une arme à feu, un pistolet, revolver ou un fusil à vent ou des munitions pour ces armes à un mineur âgé de moins de 14 ans qui n'est pas détenteur d'un permis selon la formule 76F.

Ceux qui jusqu'ici ne se sont pas conformés à la loi concernant les armes offensives sont priés de le faire sans plus de délai. Le public en général est prévenu que l'ignorance de la loi n'est pas une excuse. Ceux qui à l'avenir se rendront coupables d'infractions aux dispositions de cette loi s'exposeront aux sanctions prévues par le Code criminel.

Tout détenteur d'armes à feu devrait se familiariser avec les lois qui régissent les armes offensives. Les renseignements concernant ces armes seront fournis avec plaisir sur demande adressée au Commissaire de la Sûreté provinciale, Place Vauquelin, Montréal.

Les marchands qui, par le passé, se sont occupés de la vente de ces armes, sont invités en particulier à prendre des renseignements concernant les permis qui leur sont nécessaires pour pratiquer ce commerce légalement. Cette invitation s'applique également aux marchands regrattiers ou de seconde-main qui ont acheté des revolvers ou pistolets pour les revendre.

Le but de cette entrevue est d'obtenir que ces deux circonscriptions délèguent à Shefford pleins pouvoirs de procéder suivant les plans soumis à nouveau au gouvernement de Québec et que celui-ci, paraît-il, est disposé à approuver du moment qu'ils lui sembleront dans l'intérêt de la région en cause. C'est le 29 courant que les délégués de St-Hyacinthe, Bagot et Shefford auront cette entrevue.

Le creusage de la rivière Noire est à l'étude depuis plusieurs années déjà, mais, pour une raison ou pour une autre, on ne semble pas arriver à un arrangement qui permettrait aux autorités d'entreprendre les grands travaux destinés à régulariser le débit de ce cours d'eau.

Un nouvel acte d'accord sera soumis à la réunion ajournée de mercredi dernier et qui se tiendra le troisième mercredi du mois d'avril prochain, après que les représentants des comtés de St-Hyacinthe et Bagot, également intéressés dans l'entreprise, auront été rencontrés.

Fixation de prix

Le conseil a suivi l'exemple de celui de Rouville et adopté une résolution demandant au gouvernement de fixer à 25 sous et 9 sous la livre, respectivement, le prix minimum du beurre et du porc dans toutes les parties de la province.



Vitesse et vitesse

M. C.-E. McTavish, gérant général des ventes de la General Motors Products of Canada, vient d'exprimer l'opinion que les automobilistes ont une tendance marquée à soutenir une vitesse plus sûre et plus raisonnable qu'auparavant. En commentant le fait qu'il y a plusieurs années les acheteurs voulaient être assurés que leur voiture pourrait atteindre une vitesse variant de 80 à 90 milles à l'heure, M. McTavish continue: "Les automobilistes réalisent aujourd'hui qu'une vitesse soutenue de 40 à 50 milles à l'heure est plus sûre et plus confortable. A la fin de la journée, le conducteur n'est pas trop fatigué et ses nerfs sont calmes. On ne saurait conduire que momentanément à des vitesses vertigineuses et cette économie de temps n'est certes pas compensée par le risque en jeu."

En même temps, a fait remarquer M. McTavish, le conducteur s'est aperçu que l'économie peut être affectée par ses habitudes. "Les poussées aux grandes vitesses abaissent le millage-essence, dit-il, et les pièces rotatives sont sujettes à un effort inutile."

Une bonne vitesse constante laisse au conducteur un contrôle parfait de la voiture, croit M. McTavish, et il en résulte un meilleur millage horaire parce que le conducteur n'a pas à se détendre aussi souvent par suite de la fatigue qu'entraîne presque toujours l'habitude de conduire à une allure furieuse.

Alcoolisme et automobilisme

Les directeurs d'un bureau de sécurité par des expériences récentes ont prouvé que l'alcoolisme et l'automobilisme sont des ennemis inconciliables. Les sujets soumis à l'épreuve furent douze chauffeurs de camions; à neuf d'entre eux, on donna des consommations générales. Les trois autres s'abstinrent complètement. Puis les douze conducteurs subirent une série d'épreuves, dont les résultats servirent de base à la comparaison. On avait choisi ces douze chauffeurs à cause de leur record parfait comme conducteurs. A la fin de la journée, le trio de tempérance fut le seul à conserver sa position. Les autres prouvèrent d'une façon évidente que quelques verres font perdre à l'automobiliste ses habitudes de prudence et ralentissent ses réflexes normaux.

Afrique, Australie, etc.

De retour sur ce continent après une longue randonnée en automobile à travers les déserts de l'Australie et les jungles d'Afrique, M. et Mme G.-W. Allsop conduisent encore ce même camion Chevrolet, qui leur permit d'atteindre les points les plus sauvages du globe.

Une carrosserie spéciale fut soigneusement installée sur ce camion avant que commençât l'aventure; on y trouvait un lit, des armoires, un poêle, une bibliothèque et un compartiment spacieux à bagages, en plus du siège avant. Ce ca-

Pourezémaux de peau

Prenez dès aujourd'hui la résolution de soigner convenablement votre peau. Allez dans n'importe quelle pharmacie et procurez-vous une bouteille de Moone's Emerald Oil — qui dure plusieurs jours de plus à cause de sa forme concentrée.

La première application vous procurera du soulagement — la démangeaison causée par l'eczéma disparaissant instantanément — les éruptions sèchent et s'en vont en quelques jours. Et il en est de même pour les orteils et pieds qui démangent, le mal de barbe et autres maladies de la peau.

Rappelez-vous que la Moone's Emerald Oil est une huile antiseptique propre, puissante et pénétrante qui ne tache pas le linge ou laisse un résidu gras. Satisfaction complète ou argent remis.

Le camion fut acheté en Nouvelle-Zélande, en 1937, et transporté en Australie où commença l'aventure.

Après avoir parcouru ce continent, la famille Allsop s'embarqua pour l'Afrique du Sud. Lions, serpents, singes, zèbres et girafes furent témoins de l'aventure mais dans une ou deux occasions ne se contentèrent pas d'un rôle passif. M. Allsop se rappelle qu'un jour, il avait stationné le camion sous un arbre, pendant le goûter; quand vint le temps de repartir, il sentit une certaine résistance à l'arrière de la voiture.

Descendant du véhicule, M. Allsop s'aperçut qu'un python de 20 pieds s'était enroulé autour du pare-chocs arrière et autour d'une branche de l'arbre. Malheureusement pour le python, la séparation fut pénible car le serpent fut déchiré en deux. M. Allsop se rappelle qu'il ne perdit aucun temps à sympathiser, mais s'empressa de quitter les lieux.

Quel hiver!

M. E.-R. Birchard, gérant des ventes de la division Chevrolet-Oldsmobile, General Motors Products of Canada, déclare que l'hiver dont est affligé l'Ontario permet d'éprouver le roulement rythmique de la Oldsmobile, avec suspension quadrispirale.

"Comme les points de friction sont éliminés dans la suspension quadrispirale de la nouvelle Oldsmobile, toute lubrification est inutile; les lubrifiants ne peuvent donc pas se durcir et réduire l'efficacité des ressorts pendant les temps froids," dit M. Birchard. La voiture présente les mêmes avantages, si on la conduit sur des routes détremées; comme il n'y a aucun lubrifiant dans les ressorts, il est impossible de le perdre. Il en résulte, ajoute M. Birchard, que la Oldsmobile 1939 offre à son propriétaire un roulement confortable en tout temps et sous toutes les intempéries."

LE MAURICIEN DE MARS

Continuant sa politique qui est de mieux faire connaître à ses lecteurs le visage réel du Canada français, le Mauricien commence dans le numéro de mars une grande enquête sur nos musiciens, sur l'avenir et les tendances de la musique canadienne. Cette enquête conduite avec beaucoup d'autorité par M. Réal Benoit nous présente ce mois-ci Hector Gratton, Jean Dansereau et Claude Champagne. Venant après la grande enquête littéraire d'Adrienne Choquette, ces confidences de musiciens seront attentivement suivies des lecteurs du Mauricien.

Ce numéro de mars est d'ailleurs d'un intérêt dense. Il comporte la chronique toujours si suivie de René Garneau sur les idées et les hommes, un

article sur la nécessité d'organiser rationnellement chez nous l'éducation physique, l'histoire du porc-épic Viky par Sarah Larkin, un reportage de choses vues à l'Ile aux Coudres, dû à la plume toujours si vivante de Marius Barbeau, un essai de géographie humaine sur les pêcheurs de la Gaspésie par un jeune rhétoricien du Collège Brébeuf, un article sur la faune du Nord canadien et la chasse au gros gibier, une chronique de la petite histoire par M. l'abbé Albert Tessier, des tableaux hauts en couleur de la vie aux chantiers vers 1890 par Pierre Dupin, l'histoire du soudain développement économique de la région de Joliette, grâce à la culture du tabac jaune. Ce numéro illustré de très belles photos d'art contient, en outre, des pages littéraires et féminines, ainsi que les rubriques régulières qu'on a l'habitude de lire chaque mois dans le Mauricien.

Le Mauricien est en vente dans tous les bons dépôts à Montréal et dans toutes les principales villes de la province. Pour tous renseignements concernant l'abonnement, s'adresser aux bureaux de la revue, 1562, rue Royale, Trois-Rivières.

LES OISEAUX MIGRATEURS

On prévoit de nouvelles mesures pour leur protection.

On prévoit l'application de nouvelles mesures pour la protection des oiseaux migrateurs à la suite de la Conférence fédérale provinciale sur la Conservation de la Faune, convoquée récemment à Ottawa par l'honorable T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources. L'un des principaux sujets discutés fut l'efficacité de la Loi de la Convention sur les Oiseaux migrateurs, appliquée par le gouvernement fédéral d'après un traité avec les Etats-Unis, mais aussi avec la coopération des provinces. On remarque parmi les résolutions adoptées des recommandations tendant à prohiber dans la chasse aux oiseaux migrateurs l'emploi de toute carabine à longue portée, de fusils à plomb de gros calibre et de fusils à répétition dont le magasin peut contenir plus d'une cartouche. On proposera ces recommandations à l'attention des autorités provinciales et fédérales lors de l'établissement des règlements de 1939.

On a constaté que les mesures interdisant la prise des oiseaux aquatiques au moyen d'appâts avaient eu de bons résultats et on a recommandé de renforcer ces règlements. On a aussi considéré favorablement la suggestion d'une taxe d'accise imposable aux chasseurs d'oiseaux migrateurs. Cette taxe permettrait de rendre plus substantiels les fonds destinés à l'établissement de refuges pour les oiseaux aquatiques.

On a encore adopté des résolutions suggérant des précisions dans la définition des termes des règlements actuels, l'uniformisation du volume réglementaire des sacs de chasse pour toutes les provinces, et une attitude plus sévère dans l'émission des permis scientifiques d'après la Loi de la Convention sur les Oiseaux migrateurs. On a également recommandé de prendre les moyens de publier des avis préliminaires des règlements aussitôt que possible chaque année, et demande a été faite au ministre fédéral des Mines et des Ressources d'entreprendre avec le concours des provinces la publication de gravures facilitant aux sportsmen la distinction des espèces de faucons utiles des

LES MINERAUX INDUSTRIELS

C'est dans un édifice moderne de cinq étages que sont maintenant aménagés les bureaux et les laboratoires de recherches et d'essais relatifs aux minéraux industriels et céramiques. En vue d'une collaboration étroite entre les deux sections qui relèvent, comme l'on sait, du ministère des Mines et des Ressources, on a construit le nouvel édifice voisin de celui où étaient déjà les laboratoires d'essais sur le traitement des minerais, sur la métallurgie et sur les combustibles.

L'outillage des nouveaux laboratoires comprend pour l'essai des matériaux de construction des appareils d'une capacité de compression de 600,000 livres et d'autres d'une capacité de tension de 200,000 livres; des appareils pour le déterminement de la dureté des minéraux, de leur ténacité, de leur résistance aux frottements et aux chocs; une chambre froide pour l'étude des effets que peuvent avoir de dures conditions climatiques sur les matériaux de construction. Il y a aussi des installations mécaniques pour l'écrasement, la lévigation, le tamisage et le malaxage des matériaux céramiques de même que d'autres pour leur préparation par divers procédés.

Sur un étage on procède à l'examen, à la classification et à l'emmagasinage des échantillons minéraux, des matériaux et des produits céramiques; sur un autre sont les laboratoires de préparation des matériaux et produits céramiques et ceux de recherches et d'essais sur les

autres qui sont nuisibles.

La conférence se montra prête à encourager la nouvelle industrie de l'édrédon de la province de Québec et à restreindre à deux mois consécutifs dans tout le Canada la période permis de chasse au canard eider. Bien qu'il n'y ait pas dans Québec de saison où la chasse à ce canard soit permise, ces oiseaux dans leurs migrations régulières vont sur les côtes des Prairies maritimes, où leur chasse est permise durant certaines périodes.

matériaux de céramique et de voirie. Les bureaux et les chambres prévues pour les filières, la salle des études au microscope, la chambre noire et la bibliothèque occuperont deux étages. Et sur l'étage supérieur sont les laboratoires des matières premières et des produits céramiques, ceux des essais et recherches sur les réfractaires, la poterie, le verre et les plâtres, et le laboratoire de l'étude chimique des eaux industrielles.

Un espace considérable est employé par les nombreux fours et fournaies nécessaires à la détermination des points de fusion et à l'étude des effets de la chaleur sur les minéraux et produits céramiques. On peut obtenir une température excédant 3,000 degrés. Voisin du nouvel édifice est le laboratoire de traitement où l'on procède sur une grande et une petite échelle aux essais de broyage, d'écrasement, de tamisage, de lavage et d'épuration des minéraux industriels.

Si en dépit de frottage au savon les taches d'herbe demeurent, force sera de les décolorer à l'eau de javel.

Nettoyage des objets en cuivre.

Prenez un peu de blanc d'Espagne, réduisez-le en poudre, mettez-le dans un bol; versez dessus du vinaigre, un peu d'eau et ajoutez un petit morceau de carbonate. Laissez reposer le tout jusqu'à ce que le carbonate soit fondu. Prenez alors de cette composition avec un petit chiffon, frottez-en l'objet que vous voulez nettoyer jusqu'à ce qu'il soit très clair; vous essayez ensuite avec un autre chiffon sec, puis avec une peau de daim.

ASSURANCE GENERALE

R.-Fred Shaw

Tous genres d'assurances aux taux les plus bas
WATERLOO, P. Q.

POUR VOS ASSURANCES EN GENERAL, CONSULTEZ

ELPHEGE DEMERS, Jr.

HOTEL CANADA — WATERLOO, P. Q.

Représentant des meilleures compagnies.

Vérification, Organisation, Perception
Administration de Succession
Prix de Revent de Fabrication

Commissaire Cour Supérieure
Impôt sur le Revenu
SYNDIC DE FAILLITE

PHILIPPE JOLIN, B.A., L.S.C.

COMPTABLE PUBLIC et SYNDIC LICENCIE

TELEPHONE 78 — CASIER POSTAL 21 — WATERLOO, P. Q.

LUCIEN LEDOUX

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

TRAVAUX ET REPARATIONS DE TOUS GENRES

APPAREILS ELECTRIQUES

PRIX RAISONNABLES ET SATISFACTION ASSUREE.

WATERLOO, P. Q.

TEL. 384



VOTRE MARI RAFFOLERA DE CETTE DELICIEUSE RECETTE DE POISSON

VOICI UNE des nombreuses recettes peu coûteuses et délicieuses qui se préparent si facilement avec nos poissons, mollusques et crustacés canadiens. Savoureux, ces plats de poisson sont de plus très nourrissants... riches en sels minéraux, en protéines et en vitamines, ils produisent l'énergie rapide dont les hommes ont besoin pour soutenir leurs forces et se bien porter.

Vous pouvez vous procurer, durant toute l'année, plus de 60 sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens frais, gelés, fumés séchés, en conserve ou marinés... pour préparer des plats vraiment succulents.

Servez du poisson, des mollusques et des crustacés canadiens plusieurs fois la semaine.

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Veuillez m'envoyer votre Brochure gratuite intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom.....

(Ecrire lisiblement, en lettres détachées)

Adresse.....

Mesdames!
DEMANDEZ



LA BROCHURE GRATUITE

LE POISSON AU MENU DU JOUR

La page des cultivateurs

LE CLASSEMENT DES VOLAILLES

Aux termes des nouveaux règlements touchant le classement et le marquage des volailles habillées au Canada, publiés dans l'arrêté en conseil du 14 septembre 1938, les espèces, les sous-espèces et catégories des types modèles canadiens des volailles habillées s'établissent comme suit:

Poulets — poulets mignons (squab broilers), poulets de bril (broilers), poulets de poêle (fryers), poulets de broche (roasters), poulardes, chapons, cochets (stags).

Poules et coqs — poules, coqs. **Dindons** — jeunes dindes, jeunes dindons, vieilles dindes, vieux dindons.

Canards—canetons, canards. **Oies** — oisillons, oies. **Pigeons**—pigeonneaux (squab pigeons).

Les espèces de volailles énumérées dans les types modèles canadiens de volailles habillées comprennent les deux sexes, mais ne font aucune distinction de race. D'après les définitions des espèces et des sous-espèces, les poulets, canetons, oisillons, dindonneaux et pintadeaux sont de jeunes oiseaux à cartilage mou et flexible à l'extrémité du bréchet (os de la poitrine). Ce sont des oiseaux qui sont préparés pour le marché et sacrifiés dès qu'ils sont formés ou avant d'avoir atteint leur complet développement, et avant d'être employés pour la reproduction.

Les poulets mignons (squab broilers) sont de jeunes poulets qui ne pèsent pas plus de 19 livres à la douzaine.

Les poulets de bril (broilers) sont de jeunes poulets qui ne pèsent pas plus de 28 livres à la douzaine.

Les poulets de poêle (fryers) sont des poulets qui pèsent de 29 à 42 livres à la douzaine.

Les poulets de broche (roasters) sont des poulets qui pèsent 43 livres et plus à la douzaine.

Les chapons sont des poulets mâles châtrés et les poulardes sont des poulets femelles châtrés.

Les cochets (stags) sont des poulets mâles portant des épérons durs et des caractéristiques générales qui se rapprochent de la catégorie du coq.

Les poules, canards, oies, vieux dindons et pintades sont des oiseaux qui n'ont pas de

cartilage mou et flexible à l'extrémité du bréchet. Ce sont des oiseaux qui ont atteint leur complet développement ou qui ont été employés pour la reproduction.

Les pigeons sont de vieux oiseaux qui ont volé et qui ont développé des muscles et de la chair fermes, et les pigeonneaux sont de jeunes pigeons qui n'ont jamais volé.

En classant les volailles habillées d'après ces règlements, on doit tenir compte des caractères suivants: L'état, la conformation de la chair, la graisse, la plumaison, les déchirures, les blessures de la peau et la décoloration. Pour être admises à une catégorie du type modèle canadien des volailles habillées, les volailles doivent avoir perdu toutes les plumes de leur plumage, de leurs ailes, de leurs jarrets et de leur cou jusqu'à un pouce de la tête; l'anus doit être lavé et les pattes et la bouche nettoyées.

Les catégories établies sous les types modèles canadiens de volailles habillées sont: Catégorie nourris au lait, spécial; Catégorie A nourri au lait; Catégorie B nourri au lait; Catégorie spéciale, catégorie A, catégorie B et catégorie C.

DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

Les concours de production de porcs à bacon. — Règlements légèrement modifiés pour l'année 1939.

La progression remarquable de notre industrie porcine en quantité et en qualité est, pour une large part, due à l'initiative prise par le ministère de l'Agriculture d'organiser, chaque année, des concours de production de porcs à bacon. L'année dernière, 82 pour cent des sujets expédiés à Montréal par les concurrents sont passés dans les catégories "sélect" et "bacon" spécialement primées en vertu de ce concours.

Rapproché des résultats du classement des sujets expédiés par les cultivateurs non organisés en clubs, ce pourcentage est infiniment supérieur et démontre l'efficacité des encouragements donnés à cette production.

Selon toutes les prévisions, le concours de 1939 alignera un plus grand nombre d'adhérents

que les années précédentes. Toutefois quelques modifications ont été apportées aux règlements du concours en ce qui concerne le mode de paiement des subventions accordées aux concurrents pour les sujets classés "sélect" ou "bacon". Celles-ci seront payées trois fois durant l'année, soit en mars, en juin et en décembre et non pas au fur et à mesure des envois comme les années passées.

De plus, le ministère de l'Agriculture adressera, cette année, à tous les concurrents, un accusé de réception de chacune des expéditions dont la classification sera inscrite à l'état d'expédition transmis au ministère. Si un concurrent ne recevait pas cet "accusé de réception" dans les soixante jours, suivant la date d'envoi de ses porcs, il devra en aviser sans délai la section des productions porcine et ovine du ministère de l'Agriculture, à Québec. Toute réclamation reçue après 90 jours de la date d'expédition sera refusée.

Les producteurs de porcs désirant participer au concours de 1939 peuvent communiquer avec leur agronome qui en connaît tous les règlements et obtenir la formule d'inscription qui doit être remplie sans délai. Aucune demande ne sera acceptée après le 15 juin 1939.

LA PRUCHE CANADIENNE

Pour éprouver la qualité du bois de pruche canadien dans le transport du beurre destiné aux marchés d'outre-mer, deux des plus grandes compagnies de l'Australie se sont arrangées dernièrement pour faire, de concert avec le ministère du Commerce de ce Dominion, une expédition expérimentale de 10,000 boîtes qui ont été transportées par steamer d'Australie à Londres, Angleterre. Cette expédition est partie de Sydney, Nouvelles Galles du Sud, le 24 février 1938. A son arrivée à Londres, elle a été soumise à un examen attentif et un rapport couvrant toutes les phases, y compris la transmission possible du goût du bois, a été préparé par la Fédération coopérative des cultivateurs d'outre-mer ltée.

Ce rapport, dit le commissaire canadien du commerce à Sydney, indique que les boîtes de pruche peuvent être employées en toute confiance, à condition qu'elles soient imprégnées d'une pulvérisation, ou, si elles ne le sont pas, qu'elles soient doublées de bon parchemin et de feuilles de métal. Cette expérience offre un intérêt tout spécial pour les expéditeurs de pruche de la côte du Pacifique, car à l'heure actuelle, seul le pin blanc de la Nouvelle-Zélande ou le pin d'Australie peuvent être employés officiellement en Australie pour la fabrication de boîtes d'exportation de beurre. Cette expédition expérimentale se composait de cinq catégories différentes de beurre, et il semble, d'après le rapport détaillé, qu'elle a été un succès à tous les points de vue.

Les exportations de fromage faites par les principaux pays d'exportation du monde ne représentent qu'une très faible proportion des exportations totales de ces pays. C'est en Nouvelle-Zélande que cette proportion est la plus élevée; elle ne représentait qu'un peu plus de 8 pour cent en 1937.

LES PRIX DU MARCHE

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec, 130 rue St-Paul Est, Montréal, pour la semaine finissant le 4 mars 1939:

Poules vivantes
A—5 lbs et plus 22c
B—4 lbs à 5 lbs 21c
C—3 lbs à 4 lbs 19c
Coqs 13c

Volailles vivantes — Poulets à rôtir
Gris—
A—5 lbs et plus 21c
B—5 lbs à 6 lbs 19c
C—4 lbs à 5 lbs 17c
D—3 lbs à 4 lbs 14c

Rouges—
A—6 lbs et plus 19c
B—5 lbs à 6 lbs 17c
C—4 lbs à 5 lbs 15c
D—3 lbs à 4 lbs 13c

N.-B. — Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Veaux abattus (engraissés au lait)
Bons 13½c
Moyens 12½c
Communs 10½c

Oeufs
A—Gros 25c
A—Moyens 23c
B 21c
Poulettes 20c
C 19c

Jeunes dindes abattues
A 26c
B 24c
C 22c

Oies abattues
A 19c
B 17c
C 14c

Lapins vivants
5 lbs et plus. La livre 10c

Pigeons vivants
Le couple 15c

Poulets abattus (Engraisés au lait)
Spécial—6 lbs et plus 28c
A—6 lbs et plus 27c
A—5 lbs à 6 lbs 26c
B—6 lbs et plus 25c
B—5 lbs à 6 lbs 24c
B—4 lbs à 5 lbs 23c

Poulets abattus (sélectionnés)
Spécial—6 lbs et plus 27c
A—6 lbs et plus 26c
A—5 lbs à 6 lbs 25c
B—6 lbs et plus 24c
B—5 lbs à 6 lbs 23c
B—4 lbs à 5 lbs 22c
C—6 lbs et plus 21c
C—5 lbs à 6 lbs 20c
C—4 lbs à 5 lbs 19c
C—3 lbs à 4 lbs 18c

Poules abattues (sélectionnées)
Spécial—5 lbs et plus 24c
A—5 lbs et plus 23c
A—4 lbs à 5 lbs 22c
A—3 lbs à 4 lbs 21c
B—5 lbs et plus 21c
B—4 lbs à 5 lbs 20c
B—3 lbs à 4 lbs 19c
C—5 lbs et plus 18c
C—4 lbs à 5 lbs 17c
C—3 lbs à 4 lbs 16c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 pour cent aux expéditeurs individuels et 5 pour cent aux coopératives affiliées.

Semaine finissant le 27 février 1939:

Beurre frais
No 1 Pasteurisé 21½c
No 1 Non pasteurisé 21½c
No 2 20½c

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

de Montréal, lundi le 6 mars 1939, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée:

Porcs

Bacons (180 à 230 lbs) prix de base, nourris et abreavés: \$9.50; par camion, non établi. Sélects (190 à 230 lbs) prime, par tête, de \$1.

Bouchers (160 à 240 lbs), coupe, par tête, de \$1.25.

Légers (moins de 160 lbs), coupe non spécifiée.

Pesants (240 à 270 lbs), coupe, par tête, de \$2.50.

Extra pesants (plus de 270 lbs), coupes de \$1.50 et \$2 du cent livres.

Truies, 7c et 7½c la livre.

Porcs classés abattus, 13c la livre.

Veaux de lait

Choix 8.00—8.50

Bon 7.50—8.00

Moyen 7.00—7.50

Commun 7.00—7.50

Commun 5.00—6.50

Veaux de champs

Bon 3.75—4.00

Moyen 3.50—3.75

Commun 3.00—3.50

Moutons

Bon 4.50—5.00

Commun 2.50—3.50

Agneaux

Lots mélangés 6.50—7.50

Taures

Choix 6.25—6.50

Bonne 6.00—6.25

Moyenne 5.00—5.50

Commune 3.50—4.50

Bouvillons

Choix 7.25—7.50

Bon 7.00—7.25

Moyen 6.25—6.75

Commun 5.00—5.75

Commun, léger 4.00—4.50

Taureaux

Choix 5.25—5.50

Bon 4.50—5.00

Moyen 4.25—4.50

Commun 3.50—3.75

Vaches

Choix 5.25—5.50

Bonne 4.75—5.00

Moyenne 4.00—4.50

Commune 3.00—3.50

Très commune 2.50—3.00

NOTES AGRICOLES

Légumes congelés

La quantité de conserves de légumes congelés, fabriqués au Canada, qui était de 126,000 livres en 1937, est passée à 590,000 livres en 1938. L'augmentation principale porte sur les pois et le maïs en épis. De nouvelles fabriques se sont ouvertes en Colombie britannique et en Ontario, et l'on fera des efforts en 1939 pour établir des appareils de congélation dans les magasins de détail. A l'heure actuelle, le plus gros de ce produit se vend aux hôtels et aux restaurants.

La consommation du beurre

Le Comité économique impérial déclare qu'il se consomme plus de beurre par tête de la population dans les pays de l'Empire que dans les pays étrangers. En 1937, la quantité de beurre consommée par tête était de 40.7 livres en Nouvelle-Zélande, de 34.2 livres en Australie, de 32.7 livres au Canada et de 24.8 livres au Royaume-Uni, contre 19.6 livres en Allemagne, 17.9 livres au Danemark et en Belgique et 16.7 livres aux Etats-Unis.

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE

... fruit de 121 années de fructueuses opérations ...



"Ce qui me plaît dans cette banque, c'est la façon amicale et efficace dont ils font les choses pour vous."

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

Succursale de Waterloo:

R. B. MOYSEY, Gérant

"LES SERVICES DE LA BANQUE DE MONTREAL" — Demandez la brochure

ELLE VOUS "STIMULE" AU BON MOMENT

Il attend avec impatience Avec White Cap de faire bombance.

BIÈRE Frontenac White Cap

FILM TRES INTERESSANT

Le comité provincial de défense contre la tuberculose dispose d'une nouvelle arme pour sa campagne. Il s'agit du film "Santé et Bonheur", tourné à Montréal, aux studios Cinecraft, et qui sera montré incessamment dans nos théâtres, nos salles paroissiales, nos collèges et nos couvents.

M. Robert Choquette, auteur du "Curé de Village" et de la "Pension Velder", a non seulement composé le scénario de "Santé et Bonheur" mais c'est sous sa direction artistique que cette oeuvre a été portée à l'écran. Le succès n'était pas douteux et il a même dépassé les espérances, en tenant compte que le comité disposait de ressources qui n'ont rien de comparables à celles d'Hollywood.

Voici tout de même un véritable film, pas seulement un documentaire. Il met en scène des personnages bien de chez nous: M. et Mme Gingras et leurs enfants, le médecin de famille, le directeur du dispensaire, et autres. Le drame qui se déroule est de ceux auxquels nous assistons tous les jours. L'armature qui se dresse ici contre la tuberculose, elle nous appartient en propre et il ne nous reste qu'à l'étendre. M. Choquette, d'ailleurs, ne s'en est pas tenu aux détails techniques: il a brossé des tableaux caractéristiques de la vie citadine et campagnarde; ainsi lorsque les petits Gingras sont confiés à l'oeuvre du PlACEMENT FAMILIAL, nous les suivons jusqu'à la forge du village où ils sont tout ébahis de voir ferrer un cheval.

Quant aux artistes, vous les

VENDEURS DEMANDES

Vendez pour une maison solidement établie depuis 10 ans. 200 produits garantis: Toilette, Epices, Essences, Produits alimentaires, de ferme, etc. Proposition sans risque. Nos produits gratuits vous ouvrent les portes. Chaque famille un client. Laissez-nous vous prouver comment vous pouvez faire votre vie. Pour détails et catalogue gratuits, sans obligation: FAMILIEX, 570 St-Clément, Montréal.

reconnaissez: Albert Duquesne (M. Gingras); Judith Jasmin, qui joue le rôle d'Elise dans la "Pension Velder" (Madame Gingras); Guy Carmel, le Dr Desautels du "Curé de Village" (le médecin); Lucien Sénécal (le directeur de la clinique); José Forgues (Françoise Gingras); Bobby Forgues (Lionel Gingras); enfin, celui qui joue le plus naturellement, quoique les autres soient parfaits: Michel Robert Choquette, 11 mois, fils de M. et Mme Robert Choquette (le bébé Gingras).

Nous laisserons aux journalistes, lorsque le film leur sera bientôt montré, le soin de le décrire plus minutieusement. Disons simplement que la présentation en est faite, en même temps que les raisons de la présente lutte antituberculeuse sont données, par le ministre de la Santé, l'honorable Dr Albany Paquette.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose a donc accepté samedi dernier l'oeuvre terminée et prête à être diffusée dans la province. Une assemblée générale a eu lieu et le comité a tenu à féliciter spécialement le service de santé de la ville de Montréal pour le magnifique travail qu'il a accompli à date. Montréal vient de faire imprimer et distribuer à ses frais vingt-cinq mille pancartes qui attirent l'attention sur le danger de la tuberculose; Montréal vient également de faire imprimer et distribuer 150.000 circulaires; la métropole a organisé quatre ralliements populaires et elle en prépare quatre autres pour le mois de mars. En mars également, d'autres réunions du même genre seront tenues dans la banlieue et dans les collèges et couvents, préparées par Mme Harwood.

A Trois-Rivières, le conseil municipal a adopté un règlement obligeant toutes les personnes qui ont à manipuler des denrées alimentaires à subir un examen pulmonaire complet. Il n'est pas douteux que ces exemples seront suivis ailleurs et que régnera la plus franche émulation entre nos municipalités urbaines et rurales. Le succès de la lutte antituberculeuse est à ce prix.

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

AVIS PUBLIC

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi le vendredi 24 mars 1939, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Thetford-Mines, P. Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public, Thetford-Mines, P. Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q., du commis des Travaux, édifice de la douane, Québec, P. Q., ainsi que chez le concierge de l'édifice public de Thetford-Mines, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie de chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour la balance.

Remarque. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef et du bureau de l'architecte surveillant à Montréal, P. Q., les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$15.00 sous forme d'un chèque de banque visé fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des sou-

missions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 mars 1939.

HOMMAGE AU SAINT-PERE

Après son élection au souverain pontificat, Sa Sainteté le pape Pie XII a donné sa bénédiction urbi et orbi. Ce geste divin accompli, notre souverain pontife adressa au monde entier son message de paix par la voie des airs. Depuis ce temps, c'est un hommage universel qui monte sans cesse vers le nouveau chef de l'Eglise du Christ. La province de Québec se devait de s'associer à ce pieux concert de louanges. Des voix autorisées l'ont déjà fait. Dimanche soir dernier, l'Heure provinciale a commémoré cet événement de façon brillante. Elle s'est servi des ondes pour saluer le nouveau vicaire de Jésus-Christ sur la terre comme Pie XII s'en était servi pour adresser la parole à la Catholicité.

Ce concert sacré, radiodiffusé par un réseau de postes du Québec, était vraiment une pieuse et brillante radiophonie. Cette émission originait de l'église de l'Immaculé-Conception à Montréal. Nous avons eu le plaisir d'entendre une société chorale mixte de 85 voix sous la direction du maître de chapelle, le révérend P. Emile Fontaine, S. J. Ce remarquable ensemble n'a pas déçu le nombreux auditoire aux écoutes. Le programme était éclectique.

Le chœur a rendu des pièces de maîtres de différentes écoles, telles que le "Domine salvum fac Pontificem" de Refice au style si noble et si coloré; le Salve Regina et Hodie Christus natus est, de Henri Potiron, qui s'apparente aux classiques de la grande polyphonie du XVIIe siècle. Nous avons aussi entendu le "Laudate Dominum" de Gretchaninoff, primé lors d'un concours de musique religieuse à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1937; un Ave Maria du maître allemand Bruckner; le magnifique "Psaume 116", de Nibelle, véritable chant triomphal qui

Douleurs dans les articulations

Cas de rhumatisme pour l'hôpital.

L'expérience de cet homme prouve que pour le traitement de certains cas de rhumatisme, il importe de persévérer dans l'usage de Kruschen. Voici plutôt ce qu'il dit:

"Je passai plus de 7 années à l'étranger. A mon retour, je commençai à souffrir de rhumatisme, les douleurs se faisant particulièrement sentir dans les pieds et les bras. Je fus éventuellement conduit à l'hôpital, étant incapable de me mouvoir sans crier de douleur. Au bout de deux mois, je quittai l'hôpital un peu mieux et l'on me conseilla de prendre régulièrement des Sels Kruschen, ce que je fis d'une façon persistante. Aujourd'hui, je suis complètement débarrassé de mes maux et, pour rien au monde, je voudrais me passer des Sels Kruschen." — M. B.

Deux des sels présents dans Kruschen sont des dissolvants efficaces de l'acide urique dont la trop grande abondance peut être très néfaste. Ces sels ont pour effet d'émousser les aspérités des cristaux d'acide—cause des raideurs et douleurs—et de les convertir en une inoffensive solution qui est ensuite éliminée par les voies naturelles.

rappelle par la sincérité et l'inspiration le "Psaume 150", de César Franck. Parmi les autres pièces, on remarquait du Brun, du Vierme et du Kunc. On a aussi exécuté un brillant "Cor Jesu" d'Alfred Mignault, directeur de l'Heure provinciale.

PROPOS D'HIVER

La Suisse est un pays à skis; son histoire remonte à des luges.

C'est une République où règne le froid et qui est continuellement en état de neige.

En Helvétie l'hiver est la plus belle saison. Plus le thermomètre baisse, plus les affaires remontent. On a raison de dire que "mercure" est le dieu des hôteliers.

Je suis étonné que la fête nationale de la Suisse ne soit pas "L'ascension".

Saint-Moritz (Suisse), Saint-Gervais (France), Saint-Christophe et Saint-Anton (Autriche) doivent être les quatre saints de glace, patrons et protecteurs des sports d'hiver.

Pour faire du ski, il faut trois choses: une paire de patins de bois, une paire de gants en laine et une paire de fesses en fer.

Les skis sont faits du bois dont on fait les chutes.

Je comprends maintenant pourquoi en Suisse il y a tant d'horlogers: toute la journée ils doivent réparer les verres de montre.

Albert Willemetz.

Le brillant organiste et compositeur de Montréal, M. Georges-Emile Tanguay, touchait l'orgue. Il a aussi rendu en solo une de ses compositions, Prélude et Fugue, qui fait honneur à notre répertoire de musique sacrée, et le Carillon de Louis Vierme.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE WATERLOO A MONTREAL \$1.75

SAMEDI LE 18 MARS par les trains ordinaires
DIMANCHE LE 19 MARS par les trains ordinaires du matin (où ils circulent)
RETOUR JUSQU'AU LUNDI LE 20 MARS

Voitures ord. Renseignements de Roger Audette, agent du Can. Nat.

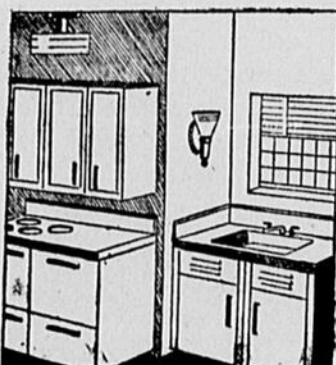
MODERNISEZ L'ÉCLAIRAGE CHEZ VOUS

— protégez votre vue

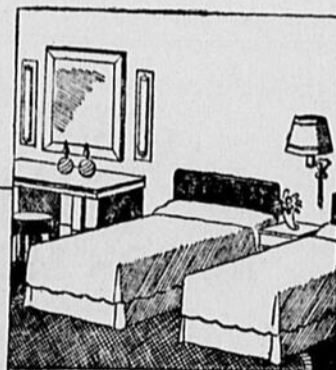
— embellissez votre demeure



Un meilleur éclairage protège la vue



embellisse la maison et la rend plus agréable à habiter. Nous avons du matériel d'éclairage ultra moderne et conçu scientifiquement, pour chaque pièce dans la maison. Permettez qu'un de nos experts en éclairage vous explique comment celui de VOTRE demeure peut être amélioré à peu de frais et par paiements faciles.



Un meilleur éclairage égale l'existence

Au cours de ces dernières années, les ingénieurs en luminaire ont accompli de grands progrès dans la science de l'éclairage domestique. Le moment est propice pour moderniser l'éclairage chez vous, de façon à ce qu'il sauvegarde la vue de toute la famille, à ce qu'il

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

NOTRE FAVORI NATIONAL
GIN MELCHERS
CROIX D'OR
LA BOISSON LA PLUS SAINTE
PLUS FORTE
PLUS SAVOUREUSE
10 oz. 90¢
26 oz. 200¢
40 oz. 280¢
PRÉVENEZ CASSEZ — avec une bonne PONCE
LA GRIPPE
LA MEILLEURE RECETTE
— de l'eau bien chaude
— le jus d'un citron
— deux doléas de Melchers
— du sucre au goût
— saupoudrez de muscade
PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL et BERTHIERVILLE



JEAN E. L'HEUREUX, BA. O.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Spécialiste en examen de la vue Bachelier de l'Université de Montréal
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS DE 9 A. M. A 9 P. M.

195, PRINCIPALE — GRANBY, P. Q. — TEL. 437

Nos courriers

CLEARY'S

—Mlle Doris Coderre était l'invitée de M. et Mme William Cleary, dimanche dernier.

—Mlle Liliane Tétrault rendait visite à des parents à Roxton Falls, la semaine dernière.

—Mme Raymond Kiernan était chez des parents et amis à Montréal, dernièrement.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Joseph Dépatie est dangereusement malade.

—M. Charles Privé, de Waterloo, rendait visite à sa fille, Mme Dosthée Gélinau, ces jours derniers.

—M. Ronald Cleary était de passage à Waterloo, ces jours derniers, pour affaires.

—M. Charles Privé visitait M. et Mme Dosthée Gélinau, ses sœur et beau-frère, la semaine dernière.

—M. et Mme Waldo Cleary étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

—M. Omer Landry, de Granby, était récemment l'hôte de M. Dosthée Gélinau.

NORTH STUKELY

—M. le curé R. Poitras était à Ste-Anne de Stukely, lundi, chez M. le curé J.-C. Bourget, pour aider aux confessions pascales, et mercredi à Racine, chez M. le curé Tremblay.

—M. et Mme Adrien Leslay (née Marie-Blanche Berthelette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Lemay, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Alonzo Labrie et leur fils, François, passent une quinzaine à Eastman chez M. et Mme Alphonse Bouchard et autres.

—M. et Mme Raymond Leslay, de Valcourt, étaient chez MM. et Mmes Adrien Leslay et Frédéric Leslay, dimanche.

"EPUISÉE" ET ALARMÉE

Se trainer d'un jour à l'autre — incapable de faire son ouvrage et bourne avec ses enfants — quelle vie! On blâme les "nerfs" quand c'est parfois le rein qui faillit. L'organisme se charge d'impuretés: maux de tête et de rein ont souvent beau jeu. Les Pilules Dodd aident à le nettoyer, donnant à la nature une chance de restaurer santé et énergie. Faciles à prendre. Sâres. 116-F



Pilules Dodd pour le Rein

—M. et Mme Henri Beauregard, leurs filles, Fernande et Marie-Jeanne, visitaient M. et Mme Arthur Beauregard, ainsi que Mme François Beauregard, qui fêtaient son 91e anniversaire de naissance dimanche dernier.

—Mlles Réjane et Liliane Laliberté, de Granby, passent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Alfred Laliberté.

—Mlles Hélène, Germaine et Rita Bourassa, leurs frères, Paul et Henri, visitaient récemment Mlles Suzanne, Jéssuette et Roland Beauregard.

—M. et Mme Henri Beauregard et leur fillette, de South Stukely, étaient dernièrement en visite chez M. et Mme Maurice Picotte.

Radiodiffusion des cérémonies du couronnement

Radio-Canada fera le relais de cet événement historique, le dimanche 12. — De 3h.30 à 8 heures du matin.

Grâce à un arrangement avec la National Broadcasting Co., les postes CBF et CBM, de Montréal, et CBV, de Québec, feront le relais des imposantes cérémonies qui se dérouleront à St-Pierre de Rome, le dimanche 12 mars. Cette émission commencera à 3h.30 du matin (8h.30, heure de Rome), pour se poursuivre jusqu'à huit heures du matin. Pour permettre à ceux des radiophiles qui n'auront pu suivre cette émission, dès la première heure, c'est-à-dire dès 3h.30, Radio-Canada transmettra le même soir à cinq heures et demie un enregistrement des principaux faits de cet événement historique.

Toutes les dispositions d'ordre technique et journalistique ont été prises en vue d'assurer une émission aussi parfaite que possible. En plus du reportage de Sa Sainteté Pie XII, page et roi, le micro nous permettra de suivre tout ce qui se déroulera dans l'incomparable décor de la Cité vaticane: procession, acclamations de la foule, chant du chœur de la Chapelle Sixtine, etc.

Pour nettoyer le col d'un veston, frater celui-ci avec un chiffon enduit de pomme de terre crue râpée. Ensuite, frotter le col avec un chiffon propre et sec.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Trente ans au service du public.

Voilà 30 ans que Les Prévoyants du Canada sont au service du public. Ils ont sans cesse marché de progrès en progrès. Plus de quatorze millions de piastres ont été économisées par leurs soins. Depuis bientôt quinze ans, ils occupent l'édifice dont ils sont les propriétaires à 56 rue St-Pierre, Québec.

Les Prévoyants du Canada sont heureux d'enregistrer une nouvelle année de progrès. En effet, le Fonds de Pension montre le Bilan le plus élevé de son histoire. Le total de l'Actif a atteint la somme de \$8,081,353.05. La Réserve Générale est montée à \$2,132,167.54 de \$1,913,311.57 qu'elle était. La Réserve Spéciale qui représente les profits sur les versements de fonds s'est accrue de \$23,381.08 pour arriver à \$271,899.19.

Tous ces sommets ont été atteints après le paiement de la somme de \$490,400.88 à nos 18,680 sociétaires-rentiers, détenteurs de 35,611 parts. Après le premier juin prochain, le Fonds de Pension aura versé à ses rentiers, une somme dépassant les quatre millions de piastres.

La Direction se préoccupe de la baisse du loyer de l'argent. Evidemment plus le taux de l'intérêt est bas, plus cela fait l'affaire des emprunteurs. Mais est-ce bon pour l'économie générale d'un peuple qu'il en soit ainsi? Des sociologues parmi les plus réfléchis ne peuvent s'empêcher de penser qu'il est temps que cesse l'avalissement du capital. Le taux de l'intérêt agit comme un balancier régulateur sur la machine économique. C'est aussi mauvais pour les affaires que le taux d'intérêt baisse trop, comme ce l'est qu'il soit trop haut. L'épargne est à la base d'une saine économie nationale. Les épargnants méritent d'être protégés. Pour la plupart c'est à la sueur de leur front et souvent par la privation de jouissances légitimes qu'ils ont amassé des réserves; il est juste qu'ils reçoivent une compensation proportionnée aux sacrifices qu'ils se sont imposés. Il ne faut pas enlever à l'épargne son attrait. Nous retomberions dans la folie de l'imprévoyance. Nous perdrons à tout jamais le goût de cette vertu sociale qu'est l'épargne et que nos ancêtres ont apportée sur le sol canadien. Notre économie nationale aurait perdu la clef de voûte de sa structure.

Les Prévoyants du Canada sont heureux de faire bénéficier le public de leurs trente années d'expérience. Ils se spéciali-

ST-JOACHIM

—Mlle Annie Doucet, qui était en promenade chez sa sœur, Mme Georges Beauregard, est retournée chez elle jeudi.

—Mlle Desrochers, employée au Service de l'Economie domestique, vient de terminer les cours de tissage qu'elle nous a donnés pendant trois semaines et qui ont été suivis par une assistance nombreuse.

—Lundi, mardi et mercredi, nous avons eu des exercices pour la communion pascale. Plusieurs paroissiens ont profité de l'occasion pour s'approcher des Sacraments.

sent dans tous les genres de rentes viagères. L'un ou l'autre de leurs contrats peut vous convenir aux meilleures conditions possibles si nécessaires; ils veulent préparer un contrat particulier qui rencontre exactement vos besoins. C'est avec plaisir qu'ils mettent leurs experts à votre disposition, afin de vous aider à solutionner vos problèmes de pensions pour vous et vos enfants.

Le Bureau de Direction est composé de MM. Louis S. St-Laurent, C.R., C.-E. D'Auteuil, l'hon. Lucien Morand, C.R., J.-A. Grenier, Yves Montreuil, N. P., Joseph Sirois, N. P., J.-Louis Morency, directeurs; M. Antoni Lesage est le gérant général.

LENTEMENT MAIS SUREMENT

Si nous considérons un instant ce qui s'est fait en colonisation au cours des dernières années, nous pouvons dire que l'oeuvre est en bonne voie. Les établissements ne sont peut-être pas en nombre exorbitant, mais ils sont de plus en plus solides. Un journal anglais du Nord avoue qu'un bon nombre de colons, plus industriels et débrouillards, se tirent d'affaires. Cette parole pourrait guider notre action durant la période de recrutement que nous passons. Les établissements auraient d'autant plus de chances de succès qu'on aurait choisi parmi les aspirants seulement ceux qui ont réellement des dispositions sérieuses. Ceci veut dire qu'il faut de plus en plus attacher de l'importance au facteur capital humain en colonisation.

Mais tout n'est pas de choisir les colons; il faut encore les mettre à même de réussir. L'aide gouvernementale, répartie sur un moins grand nombre de familles, pourrait ainsi être pour chacune plus considérable. De toute façon il ne faudrait pas que nos colons fussent obligés de quitter leurs lots pour gagner leur subsistance et c'est souvent un mauvais service à leur rendre que de leur fournir des travaux publics autant qu'ils en demandent. Il est illogique d'en faire des journaliers après qu'un jour on a décidé de leur fournir les moyens d'abandonner cet état de vie précaire. Même bien choisis et raisonnablement aidés, il vient un moment où les colons ne peuvent plus réussir individuellement. Le succès devient alors une affaire de groupe. Il leur faut la coopération, la collaboration la plus étroite. Songeront-ils eux-mêmes à se lier ainsi pour la poursuite du bien commun? L'expérience a souvent prouvé le contraire.

Il faut donc les guider dans cette voie, leur faire comprendre le bien-fondé de cette pratique, leur en faire éprouver même les avantages. C'est le rôle des services sociaux bien compris. Entreprenons-nous de détailler tout ce que de tels services pourraient faire en

colonie? C'est impossible et les circonstances devront dicter à mesure aux organismes constitués à cette fin leur ligne de conduite. Le colon est un grand enfant qui a besoin du secours constant de guides éclairés et remplis de dévouement. Il faudrait, par exemple, faire comprendre au colon que le seul travail réellement profitable c'est sur son lot qu'il le trouvera; que l'économie bien comprise lui dicte d'agir de telle ou telle façon. Il faudrait l'encourager, le remonter lorsque son courage subit quelque baisse; intéresser tous et chacun des membres de la famille à l'entreprise commune; amener tous les gens d'une colonie à s'entraider, à coopérer au succès du groupe.

La tâche la plus urgente est donc de former des hommes qui puissent guider le mouvement, assumer le soin des services qui, lentement, sans doute, mais sûrement, mèneront la colonisation au succès.

C.-E. Couture.

LA SAGESSE DES CHINOIS

Les Chinois sont fort intelligents et nous aurions énormément à apprendre d'eux. Non seulement ils ont inventé l'imprimerie et la poudre à canon, mais aussi l'art de se maintenir en bonne santé. Pour cela, ainsi que le rappelait récemment R.-L. Cough dans le "Toronto Star", ils font une entente avec leur médecin. Tant que ce dernier les préserve de la maladie, ils lui versent régulièrement ses honoraires; du moment que l'ennemi a pénétré dans la place, qu'il s'agisse d'un simple mal de dents ou qu'une grave intervention chirurgicale s'impose, le docteur est tenu de le déloger à ses frais.

Nul ne contestera la logique de ce système. En somme, c'est la santé qui est une marchandise, et non pas la maladie. Les Célestes s'en sont avisés il y a des siècles. Et ne croyez pas que leurs praticiens soient des chômeurs. Pendant que les nôtres vont aux malades, eux, ils visitent les gens qui se portent bien, ces "candidats perpétuels à la maladie". Puisqu'ils seront responsables des pots cassés...

Le comité provincial de dé-

fense contre la tuberculose, en préconisant l'examen pulmonaire annuel, s'inspire de la sagesse chinoise. Cet examen ne coûte pas cher et les gens dont les ressources sont modestes peuvent même l'obtenir gratuitement au dispensaire ou à l'unité sanitaire. Ainsi, sont évités par surcroît des frais d'hospitalisation, une perte de salaire et combien d'angoisses inutiles. Vous avez lu ou vous lirez "Trente Arpents", de Ringuet (le Dr Philippe Panneton). Les enfants d'Euchariste Moisan meurent à tour de rôle de consommation. Le père émigré aux Etats-Unis, reçoit de mauvaises nouvelles de la famille. C'est sa dernière fille qui tousse et qui maigrit. Mais, explique le fils aîné, elle n'en est pas encore rendue au point qu'il faille appeler le docteur.

Quand nous débarrasserons-nous de ces fausses conceptions? Le rôle du médecin est moins de guérir les malades que de prévenir les maladies. Si nous en étions convaincus, la tuberculose, le cancer, tous les maux qui affligent l'humanité n'en mènerait pas si large. Nous mourrions quand même, mais de vieillesse, et après une vie utile.

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

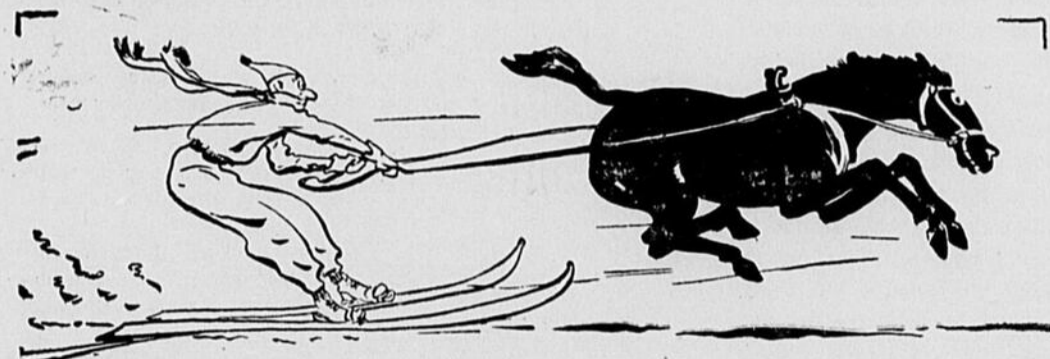
Restez Bien tout le temps avec sang riche et nerfs fermes en prenant La Nourriture du Dr Chase
Contient la Vitamine B-1

OBTENEZ GRATIS
Une estimation du coût de votre couverture

Ecrivez Maintenant
Envoyez les dimensions du faite et des chevrons de la surface à couvrir ou à réparer. La toiture métallique Council Standard Tite-Lap est un excellent placement. A l'épreuve des intempéries. Réduit les risques d'incendie.

VENDEUR SUR GARANTIE DE 25 ANS
Les prix sont maintenant plus bas par suite de la disparition de la taxe de vente. Epargnez en écrivant aujourd'hui. Aussi fabricants des célèbres accessoires d'aviation JAMESWAY.

Eastern Steel Products Limited
MONTREAL



Avec la Black Horse "ça marche!"



Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse
La meilleure BIÈRE du Canada
Fabriquée depuis cinq générations par la BRASSERIE DAWES, Montréal

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

"FONDS DE PENSION"

30ième Rapport Annuel

L'accumulation aux divers postes est la suivante:

Capital du Fonds de Pension	\$5,582,507.65
Réserve Générale	2,132,167.54
Réserve Spéciale sur placements	271,899.19
Cotisations anticipées	40,278.67
Réserve fonds contingent	4,500.00
	\$8,031,353.05

Cet actif est représenté par des valeurs en portefeuille dont voici la répartition par catégories:

Espèces en Banque	\$ 229,262.32
Puissance du Canada et Provinces	30,445.04
Commissions Scolaires	603,205.29
Corporations Municipales	1,718,156.52
Fabriques et Syndics	499,906.79
Institutions ou Communautés	252,942.86
Utilités Publiques et Oblig. Diverses	1,960,890.05
Actions Préférentielles et Ordinaires	741,670.82
Prêts Hypothécaires	1,286,826.20
Intérêts et annuités dus et accrus	198,056.15
Immeubles et loyers	498,871.12
Frais imputables à l'exercice 1939	11,119.89
	\$8,031,353.05

Le 31 décembre 1938.

LA SEMAINE PROVINCIALE

La lutte contre le communisme

Le principal débat de la semaine à l'Assemblée législative a porté sur le communisme. M. Antonio Barrette, député de Joliette, a présenté une motion demandant au gouvernement fédéral de seconder l'effort du gouvernement provincial. L'auteur de la motion a expliqué que les pouvoirs de notre province sont excessivement réduits en ce qui concerne la lutte contre le communisme. La loi du cadenas permet à la police provinciale de fermer les maisons qui sont des centres de propagande, soit parce qu'on y garde des documents. En vertu de cette loi, la police a fermé les bureaux du journal "Clarté" à Montréal. Mais depuis ce journal se fait imprimer à Toronto et il est régulièrement distribué dans la province de Québec. Le gouvernement provincial, seul, ne peut pas empêcher la propagande communiste d'entrer dans notre province, et c'est pour cela qu'il demande au gouvernement d'Ottawa de lui aider. La motion de M. Barrette suggérait d'abord au gouvernement King-Lapointe de surveiller de façon à ne pas permettre les chemins de fer et les postes, de façon à ne pas permettre aux agents de Moscou de se servir de ces utilités publiques pour répandre leurs idées néfastes. Il demandait aussi de reviser les règlements de l'immigration afin de ne pas permettre aux communistes européens d'entrer au Canada. Il est en effet démontré que tous les chefs de propagande bolchévique dans notre pays sont des étrangers et en particulier des russes.

Enquête sur la faillite d'une compagnie

La Chambre des députés

vient d'adopter une loi instituant une enquête sur les affaires de la "Title Guarantee and Trust of Canada". Le premier ministre a expliqué que cette compagnie aujourd'hui en faillite a fait perdre de l'argent à 1,500 petits épargnants. On prétend qu'un nombre de veuves et d'orphelins sont aujourd'hui dans la plus grande misère parce que les successions de leurs maris et de leurs pères avaient été administrées par cette compagnie de fiduciaire. La Title Guarantee and Trust Corporation of Canada a fait faillite il y a quelques mois. Il est bien temps, a dit l'hon. M. Duplessis, de faire le grand nettoyage dans cette affaire, de rendre justice à ceux qui le méritent et de punir les coupables. Le premier ministre a ajouté que le gouvernement de l'Union Nationale ne reconnaît qu'une puissance: "L'Honnêteté".

La loi admet que le gouvernement pourra nommer des commissaires pour présider cette enquête. Ils auront le droit de faire une enquête complète. On a pris les dispositions voulues pour que les avocats ne puissent pas entraver leur travail en prenant des procédures contre les commissaires devant les tribunaux civils.

Lorsque la loi instituant cette enquête a été présentée, le chef de l'Opposition a déclaré: "Adopté sur division". Mais le premier ministre demanda pourquoi l'Opposition n'approuvait pas la loi, et il exigea que l'on prenne le vote. Le vote fut pris et l'Opposition vota en bloc. La loi fut donc adoptée par 71 à 0.

Les finances de la province

L'honorable Martin-B. Fisher, trésorier provincial, a présenté son budget en prévoyant

un surplus de \$718,861 des revenus ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires durant l'année fiscale qui commence le 1er juillet 1939 pour se terminer le 30 juin 1940.

Le total des revenus probables pour le prochain exercice se chiffre à \$59,918,753, soit une augmentation de \$2,884,320 sur les prévisions de 1938-39. L'estimé des dépenses ordinaires s'élève à \$53,056,891; ce qui aurait permis à M. Fisher de déclarer un surplus de \$6,861,861 s'il n'avait pas considéré les dépenses extraordinaires. Ces dépenses extraordinaires sont évaluées à \$6,148,000, ce qui laisse un excédent de \$718,861 du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires.

Les dépenses portées au compte capital se chiffrent à \$21,994,500, ce qui porte le total des dépenses prévues pour le prochain exercice à la somme globale de \$81,199,391.

L'état de compte fourni par M. Fisher indique pour l'année terminée au 30 juin 1938 un excédent de \$3,008,286 alors que les prévisions budgétaires de ce budget n'anticipaient qu'un surplus de \$52,191. Les dépenses extraordinaires ont été de \$16,156,096, soit une diminution de \$1,200,317 comparativement à l'exercice précédent. Les dépenses au compte capital se sont élevées à \$21,958,809.

Le surplus au dernier exercice et celui de l'exercice 1937-38 se totalisèrent à \$6,976,852, alors que durant les deux dernières années de l'administration libérale on devait enregistrer un déficit de \$6,862,411.

La centralisation des achats

Le premier ministre a fait adopter une loi pour centraliser tous les achats du parlement dans un bureau qui sera sous la direction du procureur général. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement avait centralisé les achats de papeterie et les impressions. Cette initiative a permis d'épargner près de trois-quarts de millions de dollars chaque année. On a ensuite centralisé les achats de quelques autres départements. L'expérience a démontré que c'était le système le plus pratique, le plus économique et le plus apte à empêcher ce qu'on appelle le coulage. L'hon. M. Duplessis a déclaré que par ce système il s'attend à épargner deux millions par année à la province.

Bureau provincial de chômage

Jusqu'ici tout ce qui concerne le chômage, travaux spéciaux et secours directs, relevait du ministre du travail, alors que sous l'ancien régime le chômage relevait du ministre des travaux publics. Mais, le ministre du travail devient de plus en plus occupé par suite de l'extension que prennent les différents services de son département. C'est lui qui doit surveiller l'application des lois sociales, diriger les différentes commissions, voir au paiement des pensions aux vieillards, aux aveugles, aux mères nécessiteuses. Par ailleurs, plusieurs ministères sont intéressés à la lutte contre le chômage. Aussi, le premier ministre a-t-il décidé de créer un bureau qui sera composé du trésorier provincial, du ministre de la Voirie, du ministre du Travail et du ministre des Travaux publics. On pourra ainsi coordonner les différentes mesures qui seront prises pour résorber le chômage.

Pour favoriser la tempérance

L'automne dernier, à la suite d'une lettre collective de

BELLE OEUVRE QUI SE POURSUIT

Les Indiens et l'enseignement technique.

L'enseignement des travaux manuels dans les écoles indiennes constitue une partie importante du programme de réhabilitation des Indiens que s'est tracé le gouvernement canadien, nous communique la Division des Affaires indiennes du ministère des Mines et des Ressources. On veut en effet que les indigènes en arrivent à se suffire à eux-mêmes et à acquérir leur entière indépendance. En plus de leur fournir les outils et l'équipement nécessaire, le gouvernement s'est appliqué à faire comprendre les avantages de la formation technique et à insister sur l'importance de la préparation aux travaux manuels dans les écoles indiennes. A cet appel les instituteurs et leurs élèves indiens ont répondu d'une façon très encourageante.

On a muni les écoles permanentes de l'équipement nécessaire à la formation technique propre à chaque région dans le but de préparer l'Indien à un travail qu'il pourra faire. Les garçons reçoivent des instructions sur l'agriculture, la menuiserie, la taille des vêtements et, en certains endroits, la construction des bateaux; les filles, elles, reçoivent dans chaque école permanente, des cours d'art culinaire, de coupe, de couture et de tissage au métier à la main.

Où les Indiens prennent un intérêt plus particulier à l'éducation technique, le programme d'entraînement professionnel est suivi aussi dans les écoles de jour. Le professeur de l'une de ces écoles rapporte que les garçons qui suivent les cours techniques ont exécuté avec succès d'importantes réparations à la maison d'école, et fait des établis, des armoires, des cadres, des chevalets et plusieurs autres articles utiles à l'école.

L'Episcopat sur la tempérance, le gouvernement a augmenté les prix des boissons alcooliques et il a diminué les prix du vin, afin d'inviter le public à consommer de préférence du vin, ce qui est beaucoup moins dommageable. La semaine dernière, il a pris une nouvelle initiative. Le gouvernement a fait adopter une loi pour réglementer la vente des vins et de la bière dans les restaurants. Jusqu'ici la plupart des restaurants servaient du vin et de la bière toute la journée en laissant sur la table une vieille sandwich, car il est spécifié dans la loi qu'ils ne peuvent vendre de consommation sans qu'un client prenne un repas. La nouvelle loi spécifie que pour avoir le droit de se faire servir du vin ou de la bière, le client devra prendre un repas d'au moins 35c. On calcule en effet que 35c est le prix moyen d'un repas au restaurant. De plus, les restaurants et les hôteliers ne pourront servir de vin et de bière qu'aux heures des repas. A l'avenir, on ne verra plus ouvert le soir ces restaurants qui étaient devenus de véritables bars. La même loi réglemente de façon sévère la vente des spiritueux et donne à la police les pouvoirs nécessaires pour faire respecter la loi.

Si vous voulez être jolie, dormez au moins huit heures par nuit. Couchez-vous, levez-vous tôt. Le matin à votre réveil, étirez-vous, buvez un verre d'eau tiède ou un jus de fruit. Faites pendant dix minutes quelques mouvements de culture physique devant votre fenêtre ouverte.

Professions et Affaires

Dr L.-J. BACHAND

MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE MONTREAL
EX-INTERNE EN CHEF A L'HOPITAL PASTEUR

IMMEUBLE POIRIER

TELEPHONE 77

Georges Desranleau, LL.L.

AVOCAT

Au bureau de Me Joseph Gingras

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 201

EMBAUMEUR

CHAMBRE MORTUAIRE, CORBILLARDS, AUTO ET CHEVAUX. FLEURS POUR TOUTES LES OCCASIONS. SERVICE D'AMBULANCE.

THEO. DUPAUL

TEL. 384 et 247-W

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE 84

CASIER POSTAL 456

Anatole Gaudet, C. R.

AVOCAT

RUE PRINCIPALE

FARNHAM, QUE.

Successeur de Elisée Gaudet.

TEL. BUREAU 74

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO.

P. Q.

AUBAINES pour les producteurs de sirop et sucre d'érable

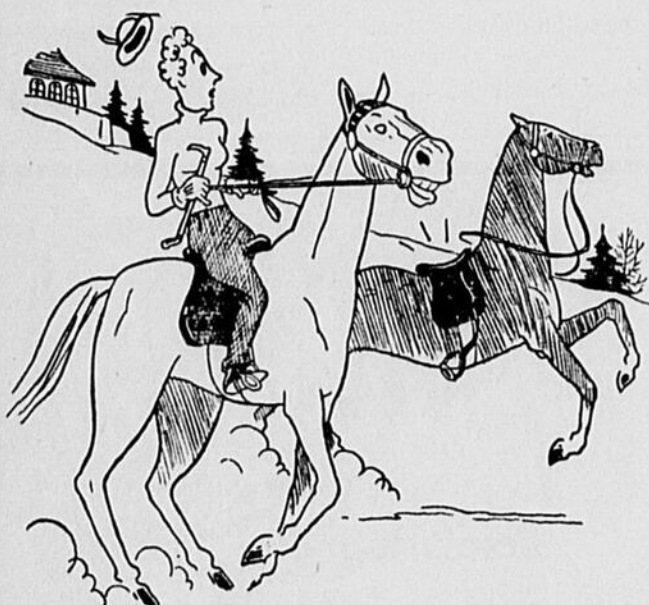
Il nous fait plaisir d'annoncer à notre clientèle que nous avons actuellement en main un bon nombre d'évaporateurs, chaudières à eau d'érable et autres appareils de sucrerie de seconde main en très bonne condition et à des prix très modérés, tels que:

- | | |
|---|--|
| 1 Evaporateur de marque Small, 3 pieds x 10 pieds, fourneau neuf, panne de 2 ans d'usage. | 1 Evaporateur Jutras, complet, 3 x 9 pieds, seconde main. |
| 1 Evaporateur complet, marque Grimm, 4 pieds x 12 pieds, seconde main. | 1 Evaporateur LeBrun, démonstrateur, complet, modèle 1938, 3 pieds x 10 pieds, neuf. |
| 1 Evaporateur LeBrun, 4 pieds x 12 pieds, seconde main. | 1 Evaporateur LeBrun, démonstrateur, complet, modèle 1938, 3 pieds x 12 pieds, neuf. |
| 2 Evaporateurs, panne complète, marque Small, 3 pieds x 12 pieds, seconde main. | 1 Evaporateur LeBrun, démonstrateur, complet, modèle 1937, 3 pieds x 12 pieds, neuf. |
| 2 Evaporateurs Grimm, de 4 pieds x 14 pieds, seconde main. | 1 Set de panes seules, marque Small, 3 pieds x 12 pieds, seconde main. |
| 2 Evaporateurs complets, marque Grimm, 3½ pieds x 12 pieds, seconde main. | 2 Réservoirs à ramasser de 36 pouces de diamètre, seconde main. |
| 1 Evaporateur, marque Climax, No 8, seconde main. | 6 Réservoirs de différentes grandeurs, seconde main. |
| 1 Evaporateur, marque Gauthier, 2½ x 8 pieds, seconde main. | |

Pour plus amples informations, écrivez ou téléphonez à Waterloo. TEL. 391.

LEBRUN & LUSSIER

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
Old Stock



Il chevauche trop bien pour avoir fait une chute.
Car, un tel cavalier ne craint pas les culbutes,
Et s'il est disparu, c'est qu'il s'en est allé
Prendre un verre de DOW, pour se désaltérer.

LA BIÈRE DE BON GOÛT

La Femme au Foyer

Oh! pour remplir de moi

Oh! pour remplir de moi ta rêveuse pensée,
Tandis que tu m'attends, par la marche lassée,
Sous l'arbre au bord du lac, loin des yeux importuns,
Tandis que sous tes pieds l'odorante vallée,
Toute pleine de brume au soleil envolée,
Fume comme un beau vase où brûlent des parfums;

Que tout ce que tu vois, les côtes et les plaines,
Les doux buissons de fleurs aux charmantes haleines,
La vitre au vif éclair,
Le pré vert, le sentier qui se noue aux villages,
Et le ravin profond débordant de feuillages
Comme d'ondes la mer;

Que les bois, le jardin, la maison, la nuée,
Dont midi rouge au loin l'ombre diminuée,
Que tous les points confus qu'on voit là-bas trembler,
Que la branche aux fruits mûrs, que la feuille séchée,
Que l'automne, déjà en septembre ébauchée,
Que tout ce qu'on entend ramper, marcher, voler;

Que ce réseau d'objets qui t'entoure et te presse.
Et dans l'arbre amoureux qui sur ton front se dresse
Est le premier chaînon;

Herbe et feuille, onde et terre, ombre, lumière et flamme,
Que tout prenne une voix, que tout devienne une âme,
Et te dise mon nom!

Victor HUGO.

USAGES PERDUS

Il y a beaucoup de choses intéressantes à dire sur les usages perdus. Commençons par citer la cérémonie de la demande en mariage et des fiançailles qui avaient lieu dans le Jura, au XIXe siècle.

On envoyait d'abord un ambassadeur, personnage pris dans la famille du jeune homme chargé de faire ou plutôt de préparer la demande. La demande agréée par la famille de la jeune fille, le prétendant était placé à côté de celle qu'il recherchait. A la fin du repas, il lui offrait, dans une assiette ou dans son propre verre, un rouleau de pièces d'or ou d'argent.

Si la jeune fille agréait la recherche, elle prenait le rouleau et le mettait dans sa poche. Elle était alors fiancée et ne pouvait plus reprendre sa parole qu'en rendant le double de l'argent reçu. Cette coutume devait être une garantie de fidélité.

La veille du jour du mariage, la future s'enfermait dans une chambre avec toutes ses amies. Toutes se déguisaient de leur mieux; après quoi les jeunes gens et le futur venaient demander à grands cris une "brebis" qui leur appartenait.

Après des pourparlers, les parents de la fiancée, pour

prouver qu'ils n'avaient aucune "brebis" étrangère chez eux, faisaient défiler une à une toutes les fillettes travesties, et c'est au futur à reconnaître sa fiancée, et Dieu sait si les quolibets lui manquaient quand il se trompait!!! Plus d'un mariage fut rompu par de trop susceptibles jeunes filles qui ne pardonnaient pas à leur fiancé une erreur pourtant très excusable. En Bretagne, et particulièrement à Rennes, les nouvelles mariées étaient obligées, le jour de la fête de la patronne du prieur, d'aller embrasser le seigneur-prieur qui se tenait assis sur un trône au milieu de la place des prieurs. Les Jé-suites obtinrent du parlement de Bretagne que le baiser fut changé en un quarteron de cire de cinq sols. Cette substitution ne fut pas volontiers agréée par les habitants qui préféraient le baiser à la redevance, et il y eut force procès à cette occasion.

Nous étonnerions certainement plus d'un casuiste en lui disant que pendant un certain temps la volaille était considérée comme un aliment maigre. On a mangé de la volaille le vendredi jusqu'au XIVe siècle.

Dans certaines classes de la société moderne, verser à boire à quelqu'un de la main gauche, en renversant la bouteille par-dessus le poignet, était con-

sidéré comme une insulte; on rapporte qu'à une noce, l'un des convives, ainsi traité par son voisin, lui appliqua un vigoureux revers de main sur le visage, séance tenante.

Autrefois, ce n'était pas en versant à boire de cette façon qu'on insultait un convive, mais bien en coupant un morceau de la nappe devant lui pendant le festin.

Cette action singulière était considérée comme un défi, comme un cartel à outrance, et l'histoire a gardé le souvenir de plusieurs de ces provocations en pleine table royale.

Tous les usages oubliés ou perdus que nous venons de rapporter n'étaient pas plus ridicules que la plupart de ceux que nous subissons aujourd'hui, et il est probable que dans un temps plus ou moins reculé nos coutumes seront l'objet de commentaires railleurs tout aussi légitimes que ceux dont nous accablons les vieux us des anciens.

COQUETTERIE PERMISE

Contre le monstre "temps",
défendez-vous.

En matière de beauté, les années perdues comptent double. Prenez-vous bien garde à cela, Madame, qui négligez les soins constants et minutieux que toute femme doit prendre pour sa beauté? Vous n'avez pas le temps, dites-vous, et pensez qu'il suffira de vous soigner plus tard, lorsque vous serez moins occupée par vos enfants, par exemple, ou moins préoccupée par les mille soucis quotidiens. Mais savez-vous que plus tard, il sera trop tard? Lorsque des rides auront mis votre sourire... entre parenthèse, ou griffé le fin tissu de vos paupières, vous vous désolerez. Et comme il sera difficile alors de réparer le mal!

C'est lorsque votre visage n'est pas encore marqué par l'âge qu'il faut l'entretenir pour garder aux tissus toute leur vitalité, afin que, plus tard, les rides ne s'y inscrivent pas irrémédiablement. Beaucoup de femmes aussi ont le tort de se laisser très vite. Elles se soignent quelques jours, puis, négligentes, abandonnent; il faut au contraire persévérer et, lorsque vous avez trouvé la formule qui convient à votre peau, donner à celle-ci les soins quotidiens dont elle a besoin. Il est à l'heure actuelle des crèmes qui conviennent parfaitement aux besoins de la femme moderne. Les crèmes nourrissantes sont efficaces pour effacer les marques de fatigue qui peuvent altérer un visage après une journée de travail ou de courses. Un léger massage rend les tissus, tonifie les muscles, bref, "remonte" un visage dont les traits se sont affaiblis.

Mais ce massage reposant ne devra se faire qu'après avoir soigneusement nettoyé la peau avec une bonne crème de démaquillage.

Surtout, n'oubliez pas de masser aussi votre cou! Le cou est terriblement révélateur de l'âge d'une femme, soit qu'il maigrisse et que les rides s'y inscrivent en triple collier, soit qu'il s'alourdisse et s'empâte. De même, lorsque vous avez passé sur votre visage la crème base pour la poudre ou la crème fond de teint, n'oubliez pas de

PERMANENTE DE 3,000 ANS

Dans une exposition consacrée à la beauté féminine, qui se tient actuellement à Londres, on peut voir l'ancêtre de l'indéfrisable qui a plus de trois mille ans d'existence. La coiffure appartient à une momie découverte récemment par un explorateur anglais dans le Yémen. Il s'agit d'une princesse qui fut probablement demoiselle d'honneur de la reine de Sabadans sa tombe, on découvrit des flacons de parfum, du rouge à lèvres et d'autres objets de toilette qui montrent bien que le monde, en matière de cosmétique, n'a point fait de progrès depuis trois mille ans. Mais la chose la plus étonnante est sans doute l'indéfrisable, qui a battu tous les records en tenant plus de trente siècles! Le temps n'a abîmé aucune boucle, et même les épingles sont encore à leurs places. On pourrait seulement regretter d'ignorer le nom du coiffeur qui a réussi ce chef d'oeuvre, car cette publicité lui vaudrait sans doute de nombreuses clientes. Quel aspect auront les indéfrisables de nos élégantes contemporaines en l'an 4939?

A TABLE

Dans toute société, de quelle condition qu'elle soit, la bonne tenue de chacun assure le bien-être et le plaisir de tous. On peut ignorer beaucoup de nuances. Il n'est pas permis de dédaigner certaines règles élémentaires de politesse, parmi lesquelles celles que nous soulignons sont trop souvent négligées.

N'accrochez pas votre serviette à votre col ou à votre gilet. Ne la nouez pas autour de votre cou. Déposez-la mi-dépliée sur vos genoux. Ne vous essuyez pas les lèvres en les frottant vigoureusement.

Pour boire, ne levez pas le coudre, ne rejetez pas la tête en arrière. Ne mettez vos coudes ni sur la table ni dans les côtes de vos voisins. Les mains innocentes restent tout naturellement posées de chaque côté de l'assiette. Pas de gesticulations.

Ne tripotez pas votre couvert, ne tambourinez pas sur la table avec les doigts ni avec l'extrémité de votre fourchette ou de votre couteau. Ne humez pas bruyamment votre potage ou votre vin.

Ne coupez pas toute votre viande à la fois dans votre assiette. Ne "saucez" pas avec du pain tenu au bout des doigts, mais à l'aide de la fourchette. Ne coupez pas votre morceau de pain, mais brisez-le.

Ne rejetez pas directement avec la bouche dans votre assiette arêtes, petits os, noyaux, pépins. Débarrassez-vous des arêtes et petits os sur votre fourchette et des noyaux et pépins dans votre cuiller à dessert ou votre main entrouvertes. Ne portez rien à votre bouche avec le bout de votre couteau.

Ne vous sucez pas les doigts. Ne vous curez pas les dents à table, surtout avec votre couteau ou vos doigts. Ne vous lavez pas la bouche avec votre dernière gorgée de boisson.

faire le raccord avec le cou, mettez la même crème base, mais poudrez-avec une poudre légèrement plus claire. La teinte de l'épiderme étant plus foncée au cou, il faut éclaircir celui-ci pour qu'il ne marque pas trop de différence avec la figure.

Ne négligez pas ces petits détails de votre beauté, beaucoup de femmes croient qu'ils n'ont pas d'importance, connaît une femme soignée et raffinée.

Reconnu par sa qualité

THÉ "SALADA"

EN HORS D'OEUVRE

Les crevettes, anchois, harengs ne se donnent qu'en hors-d'oeuvre, c'est-à-dire au seul déjeuner. On les présente dans les ravers de cristal, qui font partie du service à hors-d'oeuvre.

Les crevettes sont choisies parmi de belles crevettes roses et offertes en buisson; les harengs ne se donnent guère en filets plats, mais tournés au vin blanc. Et, autour des filets d'anchois, on pose une mince couronne d'oeufs durs que l'on a soigneusement pilés. Un seul de ces hors-d'oeuvre justifie le souvenant à poisson, puisque nul couteau ordinaire ne doit jamais servir ici.

Le caviar peut s'offrir au déjeuner ou au dîner; de préférence, avant le potage. On passe dans de la glace le récipient qui le contient.

Nous ne saurions, n'est-ce pas, offrir l'un de ces poissons sans donner en même temps le vin blanc un peu sec qui le met en valeur.

OUBLIEZ LES QUERELLES

Il est presque impossible de traverser la vie des affaires ou même de mener l'existence au foyer sans avoir de petites querelles de temps en temps.

Mais aussitôt qu'une querelle est passée, on devrait l'oublier, conseille la revue de l'Efficiency: Tous ceux qui ont de l'autorité sur d'autres devraient se souvenir de ceci.

Un directeur ou un contre-maître peut être appelé à employer un langage dur à l'égard d'un ouvrier négligent, mais les jours suivants il ne devrait pas regarder cet homme avec ressentiment.

Après une tempête, le ciel bleu; c'est une bonne règle dans la direction des hommes. Ne faites pas durer une querelle. Quand elle est passée, oubliez-la.

Certains pays sont tout entiers affligés de vieilles querelles et d'animosités qui s'éter-

nissent. Les ascendants se querellaient; les descendants se haïssent encore entre eux.

Dans nos pays, nous ne savons pas haïr.

C'est un élément fondamental pour accéder au succès et au bonheur. L'homme qui oublie vite des désagréments réussit plus rapidement et a beaucoup plus de paix d'esprit que l'homme qui sonserve sa rancœur.

LA PROPRETE AVANT TOUT

Le jeune homme qui, lui-même est soigné, ne peut tolérer une femme qui ne l'est pas. Il fait attention à tous les détails de sa tenue. Si elle paraît en tailleur, il examine la coupe de sa jupe et de sa jaquette, remarque la fleur qu'elle porte à la boutonnière. Il ne peut pas souffrir qu'elle ne soit pas gantée — car le gant parachève délicieusement la toilette. Il n'est pas sans remarquer la propreté du col de sa chemisette et l'éclat de ses chaussures. Il aime qu'elle se parfume avec mesure sans exagération, mais aussi sans appréhension ridicule. Il paraît fâcheusement impressionné quand sa coiffure lui semble négligée. Il aime aussi que la femme qui l'intéresse ait un bracelet, même plusieurs, au même bras, une ou deux bagues, et peut-être un collier si ce collier n'est constitué que par des perles.

Tous ces accessoires du vêtement et de la parure peuvent être très simples, si la femme qui lui plaît est, comme lui, de condition modeste. Mais ils doivent être nets. Peu importe que la chemisette coûte peu si elle est propre et seyante. Les perles du collier seront le plus souvent fausses; le tailleur viendra d'un magasin de confection... Qu'est-ce que cela peut faire?

Ce que cet ami recherche c'est la propreté, le soin, le chic. C'est aussi la diversité.

En somme, ce qu'il veut, c'est de la vie.

Gin de KUYPER

RECETTE ORIGINALE DE LA PONÇE

- Le jus d'un citron
- Eau bien chaude
- Sucre au goût
- Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

40 onces 26 onces 10 onces
\$280 \$200 90¢

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

CE QU'IL LEUR FAUT!

Les enfants en santé qui s'adonnent aux jeux et les adultes qui travaillent au grand air dépensent beaucoup d'énergie. Tous ont besoin de beaucoup de mélasse de table BEMA Extra Fine, aliment si nourrissant et fortifiant.

Servez-la sur du pain, avec des crêpes... dans la préparation des gâteaux, muffins, "cookies", etc. Bonne à tout point de vue.

Vendue à la mesure PAR VOTRE EPICIER

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES

LA FARINE CHEF ROYAL RÉUSSIT LES GÂTEAUX EXACTEMENT COMME MA FAMILLE LES AIME... ET FAIT LE PAIN LE PLUS SAVOUREUX. J'EN OBTIENS UN PAIN ADDITIONNEL À CHAQUE FOURNÉE

LA FARINE DE CHEZ NOUS

FARINE OGILVIE CHEF ROYAL

Employez le ROYAL

POUR AVOIR UN PAIN PLUS SAVOUREUX ET MEILLEUR POUR VOUS

ROYAL YEAST CAKES

Nouvelles de Waterloo

—M. Maurice Poirier était à Montréal, samedi dernier.

—M. Armand Sabourin passait la fin de semaine à Montréal.

—M. Georges Lambert se rendait à Granby, en fin de semaine.

—Mlle Lucienne Ledoux est de retour d'Ottawa où elle a passé quelques jours.

—Mlle Madeleine Fontaine visitait des amis à Granby, dimanche dernier.

—Mlle Eva-Rose Beaudry se rendait à Granby, dimanche dernier.

—M. Léon Desrochers, de Granby, était en notre ville, pour affaires, jeudi dernier.

—MM. F.-R. Leclair et Lionel Lamontagne se rendaient à Granby, dimanche dernier.

—Mme W.-R. Lefebvre passe une couple de semaines à Montréal.

—Mlle Marguerite Larose est de retour d'une courte promenade à Montréal.

—M. et Mme Gilbert Duval et leurs enfants, Gilles et Lise, étaient ces jours derniers de passage à Granby.

—Mme James Séguin, de Granby, passe quelques jours chez le Dr et Mme Camille Dumésnil.

—M. Charles Privé était, ces jours derniers, en visite chez sa fille, Mme Dosithee Gélinau, de Cleary's Station.

—Mlle Marguerite Bessette, de Montréal, visitait ces jours derniers ses parents, M. et Mme O.-B. Bessette.

—M. et Mme Damien Jolin et leurs filles, Suzanne et Lorraine, se rendaient à Granby, récemment.

—Le maire Sylva LeBrun est de retour de Québec, où il s'était rendu dans l'intérêt de la municipalité de Waterloo.

—M. C.-A. Robidoux assistait, lundi dernier, à une réunion de l'Association des Hebdomadaires C.-F. tenue à l'hôtel Queen's, de Montréal.

—Mlle Alice Robin, G.M.E., de Noranda, Abitibi, visitait son frère, M. Bercéus Robin, dans le cours de la semaine dernière.

—M. Jules Légaré, du collège Laval, de St-Vincent de Paul, était chez ses parents, M. et Mme J.-A. Légaré, en fin de semaine.

—MM. J.-A. Biron, A. Laagevin, René Fournier, R. Fournier et J. Dubois, tous de Granby, étaient de passage à Waterloo en fin de semaine.

—Plusieurs de nos concitoyens assisteront, ce soir, à Granby, au concert donné par le ténor Ernest McChesney. Cette fête musicale aura lieu à la salle de l'école du Christ-Roi.

—Mme V.-A. St-Denis se rendait à Renfrew, Ontario, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme J.-W. Hendry, décédée à Lebanon, N. H. Nos sympathies.

—La circulation est reprise sur le parcours de la route Sherbrooke-Montréal, mais se fait, surtout dans la direction de la Reine des Cantons de l'Est, avec plus ou moins de difficulté.

—A l'occasion de son prochain mariage avec M. D. Hilman, Mlle Madeleine Monty, de Granby, qui compte une foule d'amies en notre ville, a été récemment fêtée à plusieurs reprises. La cérémonie nuptiale aura lieu en avril.

—Le rapport sur la qualité de notre eau, qui arrive d'ordinaire au début du mois, n'est pas encore parvenu au secrétaire trésorier, M. Maurice Poirier, mais celui-ci l'attend d'un jour à l'autre.

—A la dernière séance du conseil municipal du comté de Shefford, M. Willie Girard a été nommé inspecteur pour la partie de Granby, tandis que la partie de Roxton Pond était confiée à M. Antonio Morin.

—Un regrettable accident est survenu à Normande Leduc, fillette de M. et Mme Willie Leduc, de West Shefford. La fillette s'amusait avec quelques compagnes à glisser sur une traîne. Celle-ci frappa un obstacle et les occupantes furent renversées. La fillette souffre d'une fracture à la cuisse.

—Plusieurs cultivateurs de la région ont profité des quelques belles journées printanières que nous avons eues en ces derniers temps pour entailler un certain nombre de leurs érables. C'est surtout le cas à la montagne de West Shefford, où, nous dit-on, la sève commence à monter.

—M. Alphonse Beaumont était au nombre des retraitants à la Villa St-Jean qui ont quitté notre ville jeudi après-midi.

SENSATION A ACTON VALE

Un individu tire deux balles dans la direction du chef de police Alphonse Chatigny, sans cependant réussir à l'atteindre.—Une arrestation.

Un homme est enfermé aujourd'hui dans la prison d'Acton Vale et un autre est recherché dans toute la région à la suite d'une frénétique poursuite qui prit fin avant-hier lorsqu'un de deux fuyitifs tira deux balles dans la direction du chef de police Alphonse Chatigny. Aucune des balles n'atteignit son objectif.

On rapporte que les deux hommes se seraient enfuis en emportant une paire de chaussures de \$5 provenant du magasin de M. Alphonse Champagne. Il était alors 3h.30 de l'après-midi. S'enfuyant à pied, les deux hommes furent rejoints à 4 milles d'Acton Vale par le chef Chatigny et deux volontaires qui avaient fait le trajet dans une sleigh.

D'après le chef de police, Mme Champagne, épouse du propriétaire du magasin, était seule dans l'établissement lorsque les deux hommes entrèrent et demandèrent à voir une paire de chaussures. Un des hommes essaya la paire, les laça et prit immédiatement la fuite avec son compagnon. Lorsqu'il les eût rejoints, le chef Chatigny leur ordonna de lever les bras pendant que ses compagnons les fouillaient. A ce moment, un membre du duo sortit un revolver et ouvrit le feu. Après avoir tiré deux balles, il s'enfuit.

et y sont revenus dans le cours de la journée de dimanche.

—Mlles Jeanne et Madeleine Poirier étaient en voyage d'affaires à Montréal, hier. Elles viennent, comme on sait, de faire l'acquisition du salon de modes dirigé jusqu'ici par Mlle Jeannette Ledoux et situé rue Principale.

—L'épidémie de grippe semble sur son déclin en notre ville, où les cas deviennent de plus en plus isolés, mais, dans d'autres parties des Cantons de l'Est, elle fait nombre de victimes. Bedford, Sutton et Coaticook seraient, à cet égard, selon les renseignements qui nous arrivent d'un peu partout, les villes qui ont le plus à souffrir dans le moment.

—Par suite du terrible ouragan de septembre dernier, d'énormes quantités de bois de poêle furent coupées et livrées par nos cultivateurs. La qualité égalant la quantité et les prix étant relativement bas, on explique l'intensité du commerce de bois qui a marqué les activités de notre localité au cours de l'hiver. De même plusieurs centaines de mille pieds de billots furent coupés et charroyés par les camions, soit en notre ville, soit à Cowansville ou à Richford. Nos fermiers ont su contrebalancer l'absence de revenus laitiers par la vente abondante de produits forestiers.

Les bijoux se nettoient facilement et reprennent tout leur brillant en les frottant doucement avec une brosse fine trempée dans l'éther.

Etes-vous ambitieux? Faites gros profits toutes les semaines. Vendez thé, café, épices, essences, savons, articles de toilette remèdes, etc., dans territoire réservé. Offre de 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui pour catalogue et détails complets GRATIS: Compagnie JITO, Ltée, 1081 orchester Est, Montréal.

HOMMES DEMANDES. — **LOGEMENT à louer.**—L'ancienne propriété McKenna, rue Principale, sera libre à compter du 1er avril. S'adresser à Armand Casavant, téléphone 55. —17

EXPOSITION DE MODES

Mlles Jeanne et Madeleine Poirier désirent annoncer aux dames et demoiselles de Waterloo qu'elles ont fait l'acquisition du salon de modes de Mlle Jeannette Ledoux, rue Principale, et les invitent à assister à l'exposition de chapeaux de printemps qui aura lieu à cet établissement vendredi prochain, le 17 mars.

AUX CLIENTS DU MAGASIN E. PINSONNEAULT & CIE

Avis est par les présentes donné que, par suite d'une dissolution de société, les clients endettés envers le magasin susdit devront payer toutes leurs redevances avant le 1er avril. —31

Nouveau Salon de coiffure

chez M. E. BEAULAC

(Ancien immeuble Davis)

Permanents à l'huile, ondules à l'eau, etc., pour dames et jeunes filles. Aussi salon de barbier à proximité.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

Aux premières six personnes qui se présenteront à nos salons avec cette annonce, nous donnerons une permanente de \$6 pour \$4.

Une visite est sollicitée.

Mme Joseph Brien

THEATRE STARLAND WATERLOO, P. Q.

Jeu.-Ven.-Sam. 9-10-11 Mars

Tyrone Power et Henry Fonda dans

JESSIE JAMES

(En couleur)

Dim.-Lun.-Mar. 12-13-14 Mars

Wallace Beery et Maureen O'Sullivan dans

PORT OF SEVEN SEAS

Aussi— Joe. E. Brown dans

THE GLADIATOR

Jeu.-Ven.-Sam. 16-17-18 Mars

Richard Greene et Loretta Young dans

KENTUCKY

(en couleur)

—Aussi—

Edward G. Robinson dans

I AM THE LAW

Mlle LUCIENNE LEDOUX

offre à toutes ses clientes et amies le nouveau PERMANENT

HELEN CURTIS

SANS MACHINE ET SANS ELECTRICITE

à \$4.00 ET \$5.00

Autres permanents à l'huile Helen Curtis: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4, \$5, \$6

Coupe et shampoo compris et garantis.

Permanents pour fillettes 1.50	Marcel35
Ondule à l'eau..... .35	Manicure25
Avec shampoo	Shampoo à l'huile.....	.50
Komol	Ondulation au papier....	.75

Pour appointements, appelez 382.—Déménagée dans l'immeuble Dupaul, rue Principale, ancien bureau du Dr Bachand.

Surveillez bien les prix A. & P. Et vous épargnerez certainement à nos magasins

Saumon DE CHOIX ROSE	2 BOITES DE 1 lb	23c
Saumon CLOVERDALE	BOITE 1 LB	17c
Poisson Tuna	CHAIR LEGERE BOITE 1/2 LIVRE	11c
Shrimps	53 ONCES	2 boites 27c
Spaghetti, marque	CATELLI CUIT, 26 ONCES	2 BOITES 25c
Tomates IONA	2 1/2 LBS	3 BOITES 23c
POIS IONA No 4	BTE 2 LBS	3 boites 23c
Blé d'Inde A. & P. GOLD. BAN.	2 LBS	3 BOITES 23c

Théâtre Cartier

GRANBY, - P. Q.

VENDREDI et SAMEDI DIM., LUNDI et MARDI MERCREDI

"Little Orphan Annie"

—avec— ANN GILLIS —Aussi— PARDON OUR NERVE —avec— Michael Whalen

L'enfant de Troupe

(“CEUX DE DEMAIN”) avec Constant REMY Ninon VALLIN Jeanne BOITEL André Fouche et Aimos. le petit Gabriel Farguette —Aussi— P. Brasseur —dans— **Achille**

VICTOR FRANCO

—dans— **Le Chemineau** —Aussi— **Crusades**

TIRAGE Comédie — Sujets courts.

CAFE A. & P.

FRAIS MOULU SOUS VOS YEUX

BOKAR	ENIVRANT et VIGOREUX	PQT DE 1 LB	27c
8 O'CLOCK	DOUX ET SAVOUREUX	PQT DE 1 LB	25c
Red Circle	riche et pleine saveur	PQT DE 1 LB	21c
Thé Noir	MELANGE SPECIAL	1 LB	39c
SAVON P. & G. 10	MORCEAUX		39c
Soupes	MARQUE AYLMEY TOM. et LEGUMES	3 BOITES POUR	23c

PAIN A. & P.

TRANCHE OU NON

ANN PAGE - BLANC

7c

Pommes McIntosh, doz.	29c	Laitue, 2 têtes pour...	15c
Oranges de Cal. 288, doz.	15c	Céleri, 2 pieds.....	15c
Pamplemousses, chac. .	5c	Patates, sac de 50 lbs	89c
Epinards, 2'lbs pour...	15c	Beurre Silverbrooke, lb	24c

MAGASINS A. & P.